

# C **onjoncture française**



# Environnement international de la France

À l'horizon de la fin 2009, les économies avancées continueraient de se contracter, mais à un rythme de plus en plus modéré, comme le suggère l'amélioration progressive des indicateurs conjoncturels. Après une baisse de 2,1 % au premier trimestre 2009, leur PIB baisserait de 0,8 % au deuxième trimestre, puis de 0,5 % et de 0,2 % aux troisième et quatrième trimestres. La demande étrangère adressée à la France suivrait le même profil : baisse de 4,2 % au deuxième trimestre 2009, puis de 2,4 % au troisième et 1,3 % au quatrième. L'ampleur exacte de l'impact des politiques fiscales et monétaires de relance constitue le principal aléa de cette prévision.

## La forte contraction de l'activité du premier trimestre 2009...

Au premier trimestre 2009, les économies avancées se sont de nouveau fortement contractées : -2,1 % après -1,9 % au quatrième trimestre 2008. En particulier, l'investissement et les stocks ont fortement baissé (cf. tableau). D'une part, les ménages ont réduit leur investissement en logement : leurs conditions de financement sont restées difficiles ; ils craignent une baisse de leurs revenus futurs, du fait notamment de la montée du chômage ; et les prix immobiliers sont orientés à la baisse, ce qui fait disparaître les perspectives de plus-value.

D'autre part, les entreprises ont fortement diminué leurs dépenses d'investissement : leurs perspectives de débouchés sont incertaines ; leurs surcapacités de production sont élevées ; et elles ont toujours des difficultés à obtenir des financements. De plus, elles ont commencé à ramener leurs stocks en ligne avec une demande durablement plus faible : la contribution des stocks à la croissance a été globalement négative (-0,6 point).

En revanche, la consommation des ménages des économies avancées a été soutenue au premier trimestre par trois facteurs : la baisse des impôts ; les hausses de prestations sociales ; et la baisse des prix à la consommation, dans le sillage du repli des prix du pétrole. Aux États-Unis notamment, le pouvoir d'achat des ménages a crû de 1,6 % au premier trimestre. Au Royaume-Uni, la baisse des prix a été accentuée par la baisse de la TVA. Et en Allemagne et en France notamment, la consommation a été soutenue par la « prime à la casse ».

Néanmoins, la demande s'est fortement contractée et a entraîné un nouveau repli du commerce mondial au premier trimestre : -11,3 % après -5,8 % au quatrième trimestre 2008. L'Allemagne et le Japon, dont la croissance est très dépendante du commerce extérieur, ont été de nouveau particulièrement touchés : le PIB de l'Allemagne a baissé de 3,8 % au premier trimestre 2009, après une baisse de 2,2 % au quatrième tri-

## Équilibre ressources-emplois en volume des économies avancées :

en %

	Variations trimestrielles												Variations annuelles		
	2007				2008				2009				2007	2008	2009
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
<b>PIB</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,3</b>	<b>-1,9</b>	<b>-2,1</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,2</b>	<b>2,4</b>	<b>0,6</b>	<b>-4,6</b>
Consommation privée	0,5	0,5	0,4	0,3	0,4	-0,1	-0,4	-0,8	-0,2	-0,2	-0,4	-0,5	2,1	0,4	-1,5
Consommation publique	0,5	0,8	0,6	0,5	0,4	0,7	0,8	0,6	-0,4	1,1	1,1	1,1	2,1	2,3	2,4
Investissement	0,5	-0,1	0,1	-0,3	-0,5	-1,0	-1,5	-4,8	-7,6	-5,6	-3,7	-2,0	0,8	-3,3	-17,4
Exportations	0,6	1,7	3,5	1,0	1,5	1,0	0,3	-7,7	-10,5	-1,5	-1,1	-0,5	6,6	3,4	-17,0
Importations	1,4	-0,1	1,3	-0,2	0,6	-1,8	0,2	-3,8	-9,4	-2,4	-2,1	-1,8	2,8	-1,2	-15,3
Contributions à la croissance															
Demande intérieure hors stocks	0,5	0,4	0,4	0,2	0,2	-0,1	-0,4	-1,3	-1,4	-0,8	-0,7	-0,4	2,0	0,2	-3,6
Variations de stocks	0,1	0,0	0,2	-0,2	0,0	-0,2	0,2	0,0	-0,6	-0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,7
Extérieur	-0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,4	-0,1	-0,7	0,0	0,1	0,2	0,3	0,4	0,6	-0,2

Prévision

Sources : instituts statistiques nationaux, FMI, calculs Insee

mestre 2008, et le PIB du Japon a baissé de 3,8 % au premier trimestre, après une baisse de 3,6 %. L'activité des grands pays émergents, en particulier de la Chine et des nouveaux pays industrialisés d'Asie du Sud-Est, a également pâti du fort repli de leurs exportations.

### ...s'atténuerait progressivement à l'horizon de la fin 2009

À l'horizon de la prévision, les économies avancées continueraient de se contracter, mais à un rythme de plus en plus modéré. Au premier trimestre, le climat des affaires global s'est amélioré depuis son creux de décembre 2008 (cf. graphique 1) : en mai, les directeurs d'achats signalent toujours une contraction de l'activité, mais nettement moindre qu'au début de l'année. Parallèlement, le commerce mondial se réduirait peu à peu moins fortement, comme en témoigne la composante « commandes à l'exportation » de l'enquête auprès des directeurs d'achats, qui a nettement augmenté en mai. La hausse de l'indice *Baltic Dry Index* va également dans ce sens, même si son caractère prédictif des évolutions du commerce mondial se révèle à l'examen tenu (cf. éclairage « *Le Baltic Dry Index n'est pas un indicateur avancé fiable du commerce mondial* »).

Les ménages des économies avancées continueraient de réduire leur demande d'ici fin 2009. En effet, leurs revenus d'activité se replieraient encore, du fait de la baisse rapide de l'emploi et du fort ralentissement des salaires. En outre, leur accès au crédit resterait difficile, d'autant plus que les banques sont confrontées à la hausse des taux de défaut sur les crédits à la consommation. Certes, au deuxième trimestre, la consommation des ménages serait quelque peu soutenue par le gain de

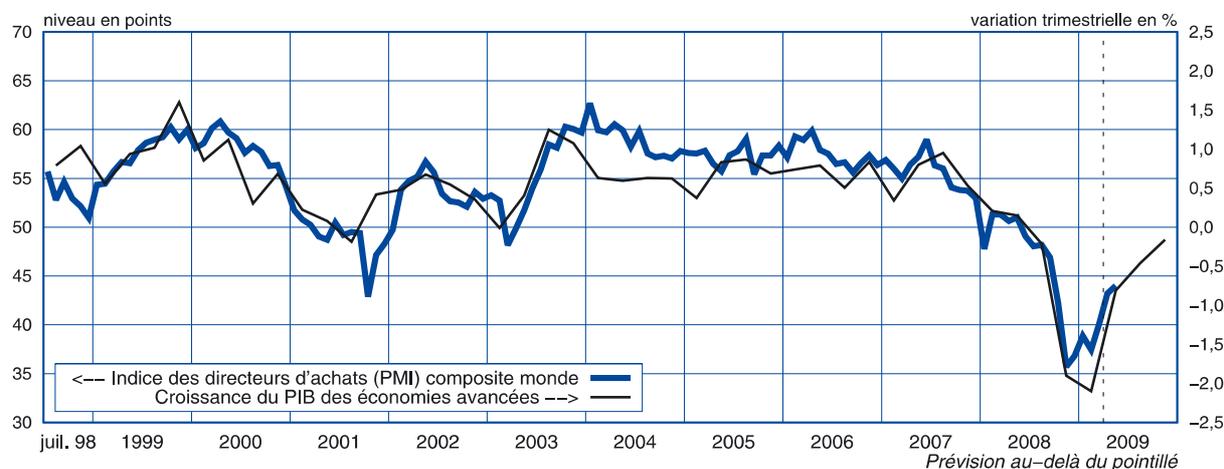
pouvoir d'achat apporté par la faiblesse de l'inflation et les mesures de relance, en particulier aux États-Unis et en Espagne. Mais au second semestre la consommation baisserait plus fortement.

Les entreprises continueraient de réduire leurs dépenses d'investissement face à des perspectives de demande moroses et incertaines, et à d'importantes surcapacités de production. Toutefois, les réductions d'investissement se modéreraient progressivement : les perspectives de débouchés s'amélioreraient peu à peu, notamment grâce aux dépenses publiques d'investissement programmées dans les plans de relance nationaux.

L'inflation des économies avancées était retombée à +0,2 % en mars en glissement annuel, dans le sillage de la chute des prix du pétrole au second semestre 2008. Elle resterait modérée à l'horizon de la fin 2009. En effet, la baisse de l'activité continuerait de freiner les prix et les salaires. Elle pèserait en particulier sur les prix du pétrole. Leur forte hausse depuis début avril s'essoufferait d'ici la fin du deuxième trimestre ; elle était alimentée conjointement par les baisses de production de l'Opep, la reprise de la demande chinoise, et des anticipations de tensions à venir sur le marché pétrolier ; l'essoufflement proviendrait de la baisse de la consommation des pays développés et du niveau élevé des stocks. À l'horizon de la prévision, le marché serait proche de l'équilibre et le cours du baril de *Brent* fluctuerait autour de 60 \$ (cf. fiche *Pétrole*). La baisse de l'activité pèserait également sur les salaires via la hausse du chômage : l'inflation « sous-jacente » des économies avancées baisserait alors progressivement.

Au total, le PIB des économies avancées baisserait de 0,8 % au deuxième trimestre 2009, puis de façon moins marquée au second semestre : -0,5 % au troisième trimestre puis -0,2 % au quatrième.

### 1 - La dégradation de l'activité s'atténue



Sources : Global Insight, Datainsight, FMI, calculs Insee

Ces résultats supposent que les marchés financiers poursuivraient la normalisation amorcée ces derniers mois, et que les mesures de relance annoncées par les gouvernements permettraient de soutenir la demande des ménages et des entreprises. À l'horizon de prévision, l'activité accélérerait progressivement en Chine sous l'effet conjugué du plan de relance national et d'une légère progression des exportations vers les économies avancées. Cette embellie de l'économie chinoise, conjuguée à une activité moins dégradée dans les économies avancées, stimulerait également la croissance dans le reste de la zone Asie du Sud-Est.

## Les conditions de financement des entreprises et des ménages restent défavorables

Au premier trimestre 2009, l'action des pouvoirs publics a permis une détente des tensions sur les marchés interbancaires. Ainsi, les primes de risque que les banques demandent pour se prêter mutuellement sont revenues au niveau d'août 2007. Cette baisse reflète une atténuation des craintes portant sur le bilan des banques. Leur situation financière est en effet moins critique qu'au trimestre précédent car leurs pertes se réduisent.

Cependant, les banques des économies avancées imposent aux ménages et aux entreprises des conditions de financement toujours peu favora-

bles : les enquêtes auprès des banques signalent de nouveau un resserrement, bien que moindre, de ces conditions. De plus, les taux de défaut ont augmenté, atteignant des niveaux historiquement élevés aux États-Unis, et pourraient conduire les banques à accentuer ce resserrement.

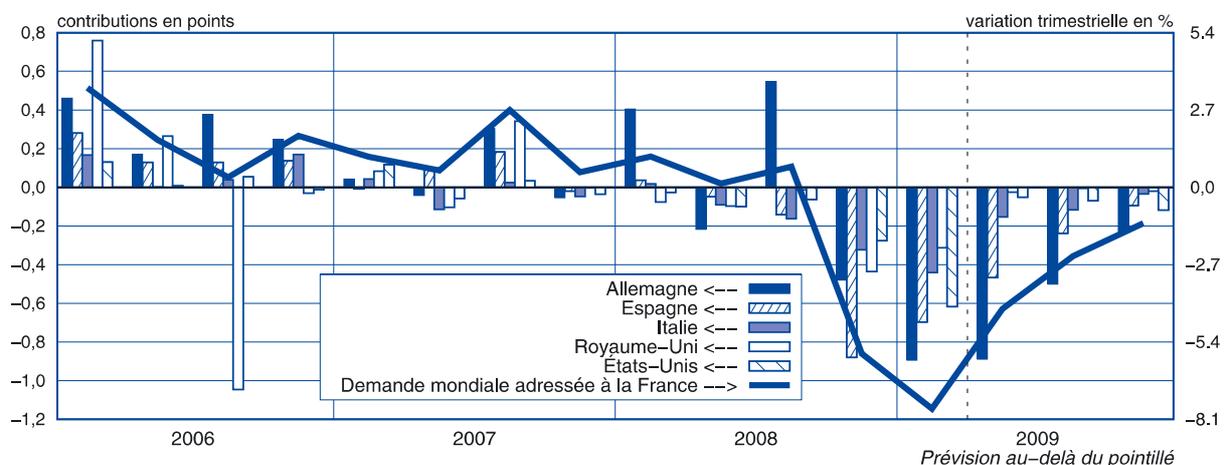
Par ailleurs, le financement obligatoire des entreprises non financières reste très coûteux. Ainsi, les écarts des taux à long terme avec les titres publics ne montrent qu'une timide décrue et restent très supérieurs aux niveaux observés avant la faillite de Lehman Brothers, notamment en Allemagne et aux États-Unis.

Au total, le financement des agents privés reste difficile et coûteux, même s'il s'est sensiblement amélioré depuis le paroxysme des tensions qui a suivi la faillite de Lehman Brothers.

## Les politiques de relance monétaire et budgétaire portent leurs premiers effets

Face à la forte contraction de l'activité, les pouvoirs publics des économies avancées et des grands pays émergents ont mis en place des plans de relance substantiels pour stimuler la demande. Ces plans comportent des mesures de soutien à la demande des agents privés, ménages et entreprises, et des programmes de dépenses publiques. Toute-

## 2 - Baisse plus modérée des importations des principaux partenaires commerciaux de la France



Note de lecture : la courbe représente la croissance trimestrielle de la demande mondiale adressée à la France. Les barres représentent les évolutions des importations des pays en volume pondérées par leur part dans les exportations de la France (la somme des poids de ces cinq pays représente près de la moitié des exportations françaises).  
Sources : Global Insight, Datainsight, FMI, calculs Insee

fois, à l'exception de la Chine, où les premières dépenses ont été engagées dès la fin 2008, seules les mesures en direction des ménages et des entreprises auraient un impact notable sur l'activité à l'horizon de la prévision.

La plupart des mesures de soutien à la demande des ménages visent à augmenter leur pouvoir d'achat en agissant soit sur les prix à la consommation, soit sur leurs revenus. Ainsi, les « primes à la casse » mises en place dans de nombreux pays réduisent spécifiquement le prix d'achat des véhicules neufs tandis que la baisse de la TVA au Royaume-Uni touche un éventail plus large de biens de consommation. L'augmentation des revenus disponibles des ménages passe par trois canaux : soit par des baisses d'impôts ou de cotisations sociales (Allemagne, Espagne et États-Unis notamment) ; soit par l'augmentation des prestations sociales, en particulier les allocations chômage (Allemagne et États-Unis) ; soit par des stimulus ponctuels (États-Unis, Japon et Italie). Certaines autres mesures visent à desserrer les conditions d'accès au crédit des ménages ou à alléger le poids des paiements d'intérêts. Aux États-Unis notamment, les achats directs de titres hypothécaires par la Fed ont significativement réduit les taux offerts aux ménages.

Les entreprises des économies avancées bénéficient de mesures destinées principalement à alléger leurs coûts, afin de réduire le nombre des faillites et des licenciements, et à stimuler leurs dépenses d'investissement. Ainsi, les mesures de trésorerie comme les remboursements anticipés d'impôts prélevés en excès et l'extension des délais pour le paiement des impôts à venir visent à soulager les difficultés de financement des entreprises.

En Allemagne, la baisse des cotisations à l'assurance maladie et la prise en charge par l'État d'une partie du coût du chômage technique allègent également les coûts supportés par les entreprises. Enfin, la plupart des pays ont mis en place des abattements fiscaux pour soutenir les dépenses d'investissement des entreprises.

Au total, la mise en œuvre des plans de relance des États permettrait d'atténuer la contraction de la demande des économies avancées dès le deuxième trimestre 2009. L'impact sur l'activité est néanmoins difficile à évaluer en raison de la persistance des tensions sur les marchés financiers et du niveau élevé d'endettement des ménages. En particulier, face à la montée du chômage, les ménages risquent d'épargner une part importante du surcroît de revenu apporté par les stimulus temporaires.

### **Les débouchés à l'exportation de la France baisseraient plus modérément à l'horizon de la fin 2009**

La France bénéficierait de la contraction plus modérée du commerce mondial au second semestre 2009. La « demande mondiale » adressée à la France, c'est-à-dire les importations de nos partenaires commerciaux pondérées par leur poids dans nos exportations, devrait ainsi reculer mais de façon progressivement moins marquée à l'horizon de la fin 2009 : -4,2 % au deuxième trimestre, puis -2,4 % et -1,3 % respectivement aux troisième et quatrième trimestres (cf. graphique 2). ■

## Éclairage - Le Baltic Dry Index n'est pas un indicateur avancé fiable du commerce mondial

Au premier trimestre 2009, les échanges mondiaux se sont repliés de 11,3 % après -5,8 % au quatrième trimestre 2008<sup>(1)</sup>. Ces deux replis consécutifs constituent les plus fortes baisses enregistrées depuis la seconde guerre mondiale. Or, entre le mois de mai et le mois de novembre 2008, l'indice de prix dans le fret maritime pour les matières sèches (*Baltic Dry Index*) avait perdu 80 % de sa valeur, précédant en cela le retournement des échanges commerciaux. La chute du *Baltic Dry Index* semble donc en avoir été un signal avant-coureur. Cependant, malgré cet exemple frappant, le *Baltic Dry Index* n'est pas un indicateur avancé fiable du commerce mondial : les signaux fournis par cet indicateur quant aux évolutions du commerce mondial peuvent s'avérer erronés et un lien économétrique entre les deux est difficile à mettre en évidence et instable.

### Le Baltic Dry Index : un « prix » de marché...

Le *Baltic Dry Index* (BDI) est un indice de prix du fret maritime des matières sèches en vrac (minerais, métaux, charbon, céréales, etc.). Calculé par la société britannique London Baltic Exchange, il s'agit d'une moyenne journalière des prix pratiqués sur les vingt-quatre principales routes maritimes mondiales. Ces prix résultent de la confrontation entre l'offre et la demande de navires transportant ces produits en vrac (vraquiers) de la part des transporteurs de matières sèches et des affréteurs<sup>(2)</sup>. Les évolutions du BDI sont souvent interprétées comme un indicateur de l'activité économique future et notamment des échanges mondiaux.

### ...en amont du processus productif et des échanges

Depuis 1992, les phases de croissance et de décroissance du commerce mondial s'accompagnent de mouvements dans le même sens du *Baltic Dry Index*, au-delà de la très grande volatilité de cet indice (cf. graphique). En particulier, la forte contraction du commerce mondial en 2001 et en 2008 se re-

trouve dans les mouvements du BDI. Pour ces deux périodes, la chute du *Baltic Dry Index* semble même avancée de quelques mois par rapport à celle du commerce mondial. En 2000, le BDI commence ainsi à baisser dès le mois d'octobre alors que le commerce mondial ne se retourne clairement qu'au début de l'année 2001 ; en novembre 2008, le BDI a déjà perdu 80 % de sa valeur quand le commerce mondial se détériore soudainement (-6,8 %).

En théorie, le BDI peut s'interpréter comme un prix de marché en amont de la production et des échanges internationaux. En effet :

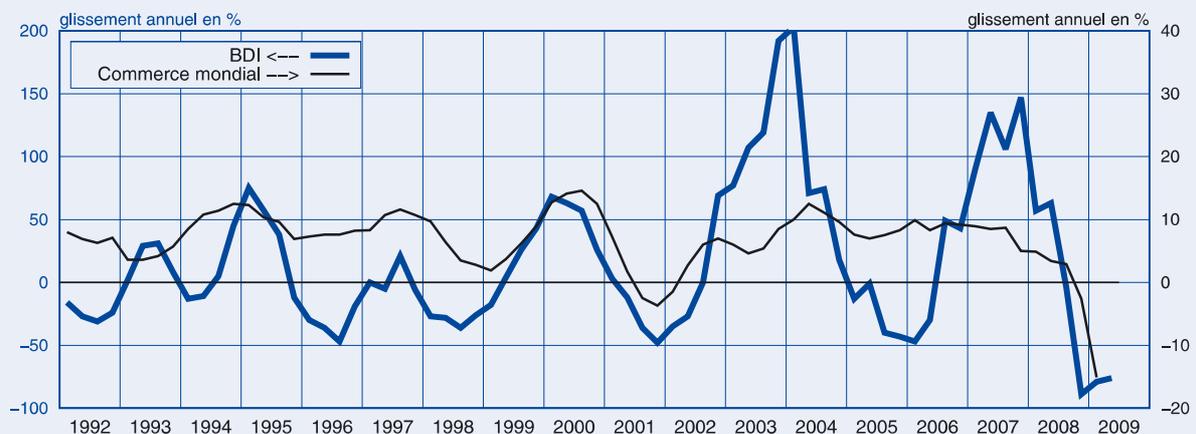
- L'offre de cargo étant inélastique à court terme, le BDI apporterait de l'information sur la demande mondiale de matières sèches.
- Cette demande refléterait les anticipations sur la production, en particulier la production industrielle, via l'utilisation de matières sèches en entrée du processus productif.

Ainsi, lorsque les entreprises anticipent une hausse de l'activité, elles augmentent leurs commandes en matières premières pour alimenter leur production et leurs exportations futures. La flotte mondiale ne s'adaptant pas immédiatement à l'augmentation du volume du trafic maritime, cela pousserait à la hausse le *Baltic Dry Index*. À l'inverse, le BDI serait tiré vers le bas en cas d'une baisse anticipée de la production et des échanges mondiaux. De ce fait, les évolutions du *Baltic Dry Index* reflèteraient de manière avancée les évolutions de la croissance et du commerce mondial.

(1) D'après le *Centraal Planbureau* (CPB) néerlandais. De son côté, l'OCDE a publié le chiffre de -6,7 % au quatrième trimestre 2008.

(2) Le *Baltic Dry Index* est également disponible en sous-indices en fonction de la capacité de chargement des navires.

### Baltic Dry Index (BDI) et commerce mondial



Sources : Baltic Exchange, CPB

Par ailleurs, le BDI a le double avantage d'être publié quotidiennement et de n'être jamais révisé. L'étude de ses évolutions dans le cadre d'un exercice de prévision des échanges mondiaux permettrait donc une analyse en temps réel dans la mesure où les premières évolutions mensuelles du commerce mondial sont diffusées par le *Centraal Planbureau* néerlandais avec environ deux mois et demi de retard. Elle apporterait de surcroît une information complémentaire à celle des enquêtes (soldes d'opinion, carnets de commandes, etc.).

### Le lien entre BDI et commerce mondial s'avère difficile à établir

Cependant, le *Baltic Dry Index* ne donne pas toujours des signaux clairs des évolutions du commerce mondial. En effet, certains mouvements du BDI, d'une ampleur et d'une rapidité similaires à ceux de 2001 ou de 2008, n'ont pas été suivis par des mouvements marqués du commerce mondial (cf. graphique). En outre, la volatilité du BDI s'est nettement accrue depuis 2000, ce qui n'est pas le cas du commerce mondial, au moins jusqu'en 2008. Notamment en 2005-2006, où le BDI a d'abord fortement chuté avant de s'envoler de 135 % en 2007, alors que, dans le même temps, le commerce mondial continuait de croître à un rythme soutenu. Par ailleurs, entre 1992 et 2008, l'indice a perdu plus de 30 % de sa valeur en moins d'un an à six reprises alors que le commerce mondial ne s'est retourné qu'en deux occasions. Une analyse statistique des points de retournements<sup>(4)</sup> du BDI et du commerce mondial confirme que les cycles du BDI ont été plus nombreux que ceux du commerce mondial sur cette période. Ce constat ne doit pas surprendre : le BDI est susceptible de réagir à de nombreux facteurs qui n'affec-

tent pas nécessairement les échanges mondiaux. Il peut être influencé par les tensions géopolitiques ou les prix du pétrole, par l'intermédiaire du fuel utilisé pour les cargos. Le BDI étant un prix de marché, des anticipations sur ses évolutions peuvent également jouer sur la volatilité de l'indice.

L'absence de lien automatique entre le BDI et le commerce mondial est confirmée par l'analyse économétrique : l'utilisation du BDI dans des modèles simples ne donne pas de résultat satisfaisant. D'une part, la relation entre le BDI et le commerce mondial n'est pas stable statistiquement. Selon les périodes d'estimation considérées, le lien entre les deux variables est faible, voire inexistant. Avant la fin des années 1990, les évolutions du BDI n'expliquent pas celles du commerce mondial ; depuis, le lien entre le BDI et le commerce mondial n'est pas établi si l'on arrête la période d'estimation avant 2008<sup>(5)</sup>. D'autre part, l'analyse statistique met en évidence une relation plutôt coïncidente (quand elle existe) qu'avancée, même aux points de retournements des cycles<sup>(6)</sup>.

Ainsi, l'utilisation du BDI à des fins de prévision du commerce mondial n'est pas probante. Si l'indice peut émettre un signal avancé dans certains cas (quand l'ensemble de l'économie est touchée comme fin 2008 par exemple), il envoie aussi des messages erronés concernant les échanges extérieurs. Pour prévoir ces derniers, d'autres indicateurs avancés comme les commandes à l'exportation de l'enquête *Purchasing Managers Index*<sup>(7)</sup> s'interprètent plus aisément et ont une valeur explicative plus importante dans les modèles statistiques. Le lecteur intéressé pourra se reporter à l'éclairage « Mieux appréhender l'évolution des échanges extérieurs par pays à l'aide d'une prévision du commerce mondial » de la *Note de conjoncture* de mars 2009. ■

(4) Procédure de Bry et Boshan (cf. Bry G. et Boshan C. (1971), « Cyclical Analysis of Time Series : Selected Procedures and Computer Programs », *NBER Technical Paper*, National Bureau of Economic Research).

(5) Le coefficient du BDI n'est pas significatif aux seuils statistiques standards (1 %, 5 % ou même 10 %).

La relation économétrique est la suivante :

$$\dot{W}T_t = 0,01 + 0,01 \dot{B}D_t + 0,5 \dot{W}T_{t-1} + 0,4 \dot{W}T_{t-2} - 0,6 \dot{W}T_{t-3}$$

(+2,8) (+1,0) (+2,9) (2,2) (-3,4)

$\dot{W}T_t$  : taux de croissance trimestriel de l'indice du commerce mondial calculé par le CPB.

$\dot{B}D_t$  : taux de croissance trimestriel du BDI.

Période d'estimation : 2000 T1 - 2007 T4 ;  $R^2$  ajusté = 0,46 ; DW = 1,8. Entre parenthèse : t de Student.

(6) Le test de Banerji conduit à accepter l'hypothèse que le BDI n'est pas avancé sur le commerce mondial durant les phases de retournement de celui-ci (cf. Banerji A. (1999), « The lead profile and other non-parametric tools to evaluate survey series as leading indicators », Research Paper, Economic Cycle Research Institute).

(7) L'enquête PMI est une enquête mensuelle auprès des directeurs d'achats disponible dans de nombreux pays sur l'état de la conjoncture (production, commandes, emploi...). La composante « commandes à l'exportation » peut être utilisée pour prévoir le commerce mondial.

# Échanges extérieurs

Au premier trimestre 2009, les exportations françaises ont de nouveau reculé nettement (-6,0 %), dans le sillage du commerce mondial. Les importations se sont également fortement contractées (-5,3 %) avec le recul de la demande intérieure.

À l'horizon de la fin de l'année, les exportations reculeraient toujours mais de façon progressivement amortie. Sur l'ensemble de l'année 2009, elles se replieraient de 13,5 % (après -0,5 % en 2008). La baisse des importations s'atténuerait également jusqu'à la fin de l'année, les reculs de l'investissement et des consommations intermédiaires incorporées dans les exportations se réduisant peu à peu. Sur l'ensemble de l'année, les importations baisseraient sensiblement (-10,1 % en 2009 après +0,6 % en 2008).

Au total, à partir du deuxième trimestre 2009, la contribution des échanges extérieurs à la croissance serait légèrement négative (-0,1 point par trimestre).

## Le recul des exportations s'atténuerait progressivement au fil de l'année 2009

Les exportations totales de biens et services ont accentué leur repli au premier trimestre 2009 (-6,0 %, cf. tableau), sous l'influence du commerce

mondial qui s'est contracté de façon encore plus marquée que lors du dernier trimestre 2008 : -11,3 % après -5,8 %<sup>(1)</sup>. À partir du deuxième trimestre 2009, la baisse des exportations se modérerait progressivement (-3,8 % au deuxième trimestre puis -1,8 % et -0,8 % au second semestre), les importations de nos partenaires se contractant moins. Sur l'ensemble de l'année, les exportations se replieraient nettement : -13,5 % après -0,5 % en 2008.

Les exportations de produits manufacturés ont une nouvelle fois davantage pâti du ralentissement persistant du commerce mondial que les autres biens : elles ont reculé de 8,1 % au premier trimestre 2009 après -6,3 % au quatrième trimestre 2008, pénalisées notamment par la chute des ventes automobiles et aéronautiques. À partir du deuxième trimestre, la baisse des exportations manufacturières s'atténuerait de façon progressive (cf. graphique 1). En effet, la demande mondiale se replierait toujours, mais plus modérément : en témoigne l'amélioration récente des indices de commandes étrangères de l'enquête auprès des directeurs d'achats<sup>(2)</sup> et des enquêtes de conjoncture de l'Insee. Sur l'ensemble de l'année 2009, les exportations de biens manufacturés diminueraient ainsi nettement plus qu'en 2008 (-18,5 % après -1,8 %).

(1) D'après le Centraal Planbureau néerlandais.  
(2) Enquête Purchasing Managers Index.

## Prévision de croissance des échanges extérieurs

évolutions en % aux prix de l'année précédente chaînés, contributions en points

	Variations trimestrielles								Variations annuelles		
	2008				2009				2007	2008	2009
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
<b>Exportations</b>											
Ensemble des biens et services	2,0	-2,7	-0,1	-4,6	-6,0	-3,8	-1,8	-0,8	2,5	-0,5	-13,5
Produits manufacturés (71 %*)	1,8	-3,6	-0,5	-6,3	-8,1	-5,3	-3,0	-1,5	2,3	-1,8	-18,5
<b>Importations</b>											
Ensemble des biens et services	1,1	-1,0	0,5	-3,0	-5,3	-2,9	-1,2	-0,3	5,4	0,6	-10,1
Produits manufacturés (72 %*)	1,0	-0,8	-0,6	-5,0	-7,0	-4,0	-2,0	-0,6	7,3	-0,3	-14,6
<b>Contribution du commerce extérieur au PIB</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,6</b>

Prévision

\* Part des exportations (respectivement, importations) de produits manufacturés dans les exportations (respectivement, importations) totales.

Source : Insee

Les ventes d'énergie continueraient à se replier au deuxième trimestre 2009 puis se stabiliseraient au second semestre. Les exportations de produits agricoles et agroalimentaires se maintiendraient au deuxième trimestre puis croîtraient légèrement au second semestre. Enfin, les exportations de services reculeraient plus modérément au deuxième trimestre avant de repartir à la hausse au second semestre.

### La baisse des importations se modérerait peu à peu également

Au premier trimestre 2009, les importations de biens et services ont de nouveau sensiblement reculé : -5,3 % après -3,0 % au dernier trimestre 2008. Ce repli est imputable aux importations manufacturières, particulièrement à la chute des importations de biens intermédiaires et d'automobiles, et également à la baisse des importations énergétiques. À partir du deuxième trimestre, les importations totales continueraient de reculer, mais ce recul se modérerait progressivement (-2,9 % au deuxième trimestre puis -1,2 % et -0,3 % au second semestre), en phase avec l'activité française. Sur l'ensemble de l'année 2009, la baisse atteindrait 10,1 %.

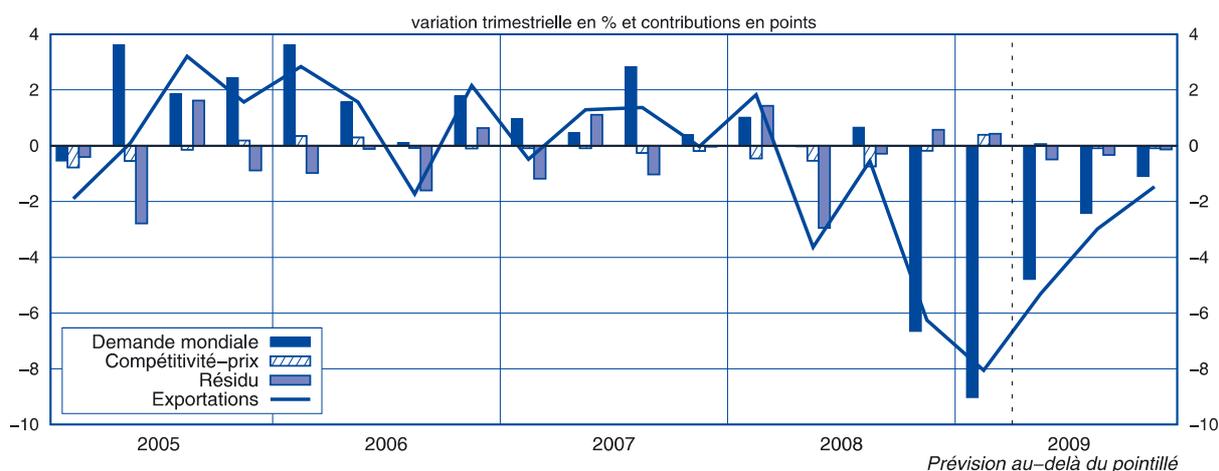
(3) La demande française considérée ici, dite « pondérée », est calculée en pondérant chaque poste de la demande (demande des entreprises, demande des ménages, demande des administrations publiques, exportations) par son contenu en importations.

Les importations de produits manufacturés ont fortement diminué au premier trimestre 2009 (-7,0 %) en raison de la baisse de la demande française<sup>(3)</sup>. Elles baisseraient encore jusqu'à la fin de l'année 2009 mais à un rythme peu à peu moins soutenu : elles accompagneraient le recul plus modéré des investissements des entreprises et des consommations intermédiaires incorporées dans les exportations (cf. graphique 2). En 2009, les importations de l'industrie manufacturière reculeraient alors de 14,6 % en moyenne annuelle, après -0,3 % en 2008.

Les importations de produits agricoles et agroalimentaires baisseraient de nouveau légèrement au deuxième trimestre 2009, après -0,2 % au premier trimestre. Elles se stabiliseraient au second semestre. Les importations de produits énergétiques se sont retournées au premier trimestre 2009 alors qu'elles étaient restées dynamiques fin 2008. Leur baisse s'atténuerait jusqu'à la fin de l'année. Les importations de services, en baisse depuis fin 2007, reculeraient encore au deuxième trimestre 2009 puis retrouveraient un peu de dynamisme à la fin de l'année.

Au total, la contribution comptable du commerce extérieur à la croissance serait légèrement négative à partir du deuxième trimestre 2009, à hauteur de -0,1 point par trimestre. ■

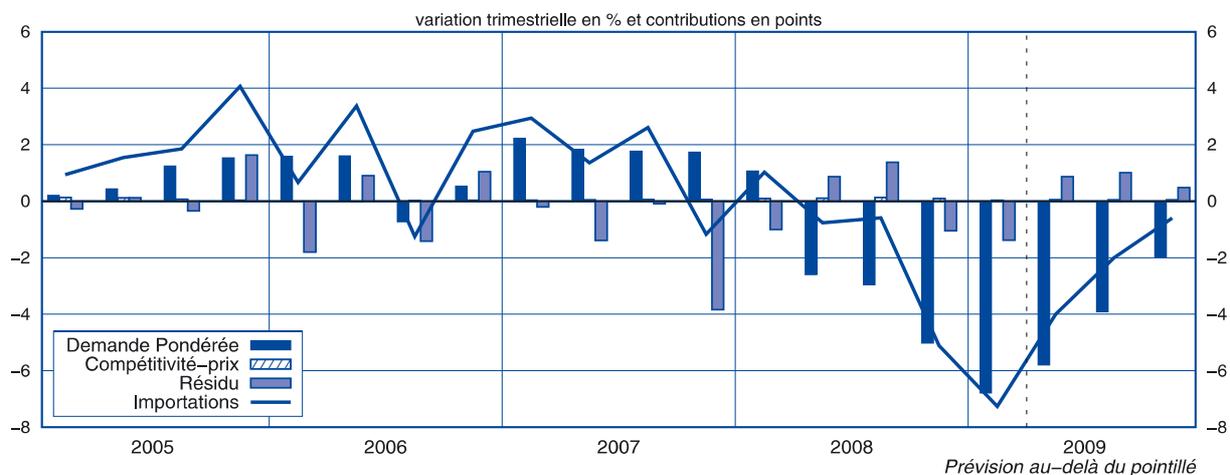
### 1- Exportations de produits manufacturés et contributions économétriques



Note de lecture : la courbe représente la croissance trimestrielle des exportations en produits manufacturés en volume. Celle-ci est modélisée par une relation économétrique faisant intervenir la demande mondiale, le taux de change effectif réel de la France (indicateur de sa compétitivité-prix) et une tendance temporelle dont la contribution, constante, n'est pas reportée ici. Les barres représentent les contributions de chacune de ces variables au taux de croissance des exportations manufacturières, ainsi que celle du résidu de l'équation économétrique. Par exemple, au quatrième trimestre 2008, les exportations de produits manufacturés se sont contractées de 6,3 % : l'impact de la demande mondiale est évalué à -6,9 points, celui de la compétitivité-prix à -0,2 point. Le résidu contribue à hauteur de 0,8 point.

Source : calculs Insee

## 2 - Importations de produits manufacturés et contributions économétriques



Note de lecture : la courbe représente la croissance trimestrielle des importations en produits manufacturés en volume. Celle-ci est modélisée par une relation économétrique faisant intervenir la demande française « pondérée » (calculée en pondérant la demande des entreprises, des ménages, des administrations publiques et les exportations par leur contenu en importations). Le taux de change effectif nominal (indicateur de sa compétitivité-prix à l'importation) et une tendance temporelle dont la contribution, constante, n'est pas reportée ici. Les barres représentent les contributions de chacune de ces variables au taux de croissance des importations manufacturières, ainsi que celle du résidu de l'équation économétrique.

NB : les contributions positives du résidu en prévision compensent les contributions négatives du résidu au quatrième trimestre 2008 et au premier trimestre 2009, qui indiquaient une baisse exceptionnelle et expliquée seulement partiellement par le modèle.

Source : calculs Insee

# Pétrole

En avril, les prix du pétrole ont de nouveau augmenté : la reprise de la demande chinoise, notamment, a conduit les opérateurs à anticiper des tensions sur le marché pétrolier, malgré une augmentation de l'excédent de l'offre de pétrole sur la demande. Sur l'ensemble du deuxième trimestre 2009, le marché serait ainsi excédentaire du fait d'une baisse de la consommation des pays développés. Il reviendrait globalement à l'équilibre au second semestre 2009, la demande de pétrole étant soutenue par l'amélioration progressive de la croissance mondiale.

Dans notre scénario, le prix du pétrole fluctuerait autour de 60 \$ le baril de Brent à l'horizon de la fin 2009 : d'un côté, contrairement aux anticipations actuelles, l'offre et la demande de pétrole s'équilibreraient ; mais, de l'autre, le raffermissement progressif de la demande soutiendrait les anticipations de tensions futures.

## Au premier trimestre, les prix du pétrole ont augmenté malgré une hausse des stocks

Au premier trimestre 2009, les cours du pétrole de la mer du Nord (Brent) ont augmenté pour s'établir à 44,6 \$ le baril en moyenne (cf. tableau), après 40,2 \$ en décembre 2008. Cette remontée des prix peut être interprétée comme une correction, le baril ayant pu être sous-évalué en fin d'année 2008. En effet, l'équilibre du marché ne permet pas d'expliquer la hausse des prix : malgré une forte baisse de l'offre de l'Opep (-2,1 millions de barils par jour), le marché est resté légèrement excédentaire (+0,3 million de barils par jour ; cf. gra-

phique 1) du fait d'une forte contraction de la demande. Ainsi, les stocks ont continué d'augmenter, atteignant 62,4 jours d'indépendance en mars pour les pays de l'OCDE, soit leur niveau le plus élevé depuis au moins dix ans.

## Au deuxième trimestre, la baisse de la demande mondiale en pétrole accentuerait l'excédent d'offre sur le marché

En avril, l'excédent de l'offre de pétrole sur la demande s'est de nouveau accentué. D'une part, l'offre mondiale a légèrement augmenté car les pays de l'Opep ont moins respecté les quotas, principalement l'Irak et l'Iran. D'autre part, la demande de pétrole aux États-Unis s'est encore affaiblie en avril : les livraisons de produits pétroliers ont diminué de 10,4 % en glissement annuel, après une baisse de 6,8 % au mois de mars, et les stocks américains de brut ont augmenté de 16,5 %. Le prix du baril a cependant de nouveau augmenté en avril, notamment parce que les importations chinoises de pétrole ont rebondi (+13,6 % en glissement annuel ; cf. graphique 2), et que ce rebond a conduit les opérateurs à anticiper des tensions sur le marché au second semestre.

Sur l'ensemble du deuxième trimestre, le marché pétrolier serait nettement excédentaire (+1,0 million de barils par jour). D'un côté, la demande mondiale de pétrole reculerait fortement (-1,6 million de barils par jour) en raison d'une chute de la consommation des pays de l'OCDE (-6,9 %) ; de l'autre, la production mondiale baisserait de manière moins prononcée (-0,8 million de barils par jour).

### Prix du baril de Brent

	Données trimestrielles												Données annuelles		
	2007				2008				2009				2007	2008	2009
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Baril de Brent en dollars	57,7	68,6	74,9	88,9	96,9	121,8	115,1	54,9	44,6	55,7	60,0	60,0	72,5	97,2	55,1
Taux de change euro-dollar	1,31	1,35	1,38	1,45	1,50	1,56	1,51	1,31	1,30	1,34	1,35	1,35	1,37	1,47	1,34
Baril de Brent en euros	44,1	50,8	54,4	61,3	64,6	78,1	76,3	41,3	34,2	41,5	44,4	44,4	52,6	65,1	41,1

Prévision

Sources : Financial Times, Eurosysteme, Insee

## Au second semestre, la reprise de l'activité en Chine induirait un retour à l'équilibre du marché pétrolier

Au troisième trimestre, le marché serait en léger déficit de 0,2 million de barils par jour. L'offre mondiale serait quasi stable, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), tandis que la demande mondiale augmenterait de 1,0 million de barils par jour, du fait notamment d'une forte augmentation saisonnière de la demande des pays de l'OCDE. Aux États-Unis, en particulier, la consommation d'essence augmente habituellement durant la *driving season*, période de départ en vacances des ménages américains.

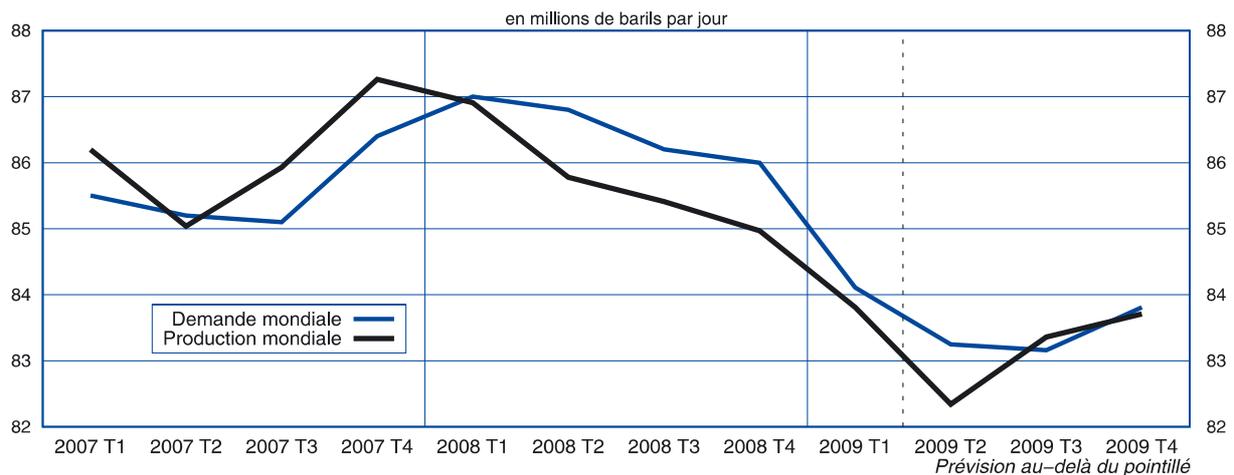
Au quatrième trimestre, le marché pétrolier devrait de nouveau être proche de l'équilibre. L'offre est attendue en hausse dans les pays de l'OCDE et de l'Opep. Mais, la demande mondiale croîtrait également : dans les pays développés en raison de l'hiver, et dans les pays en développement à cause

de la remontée progressive de la croissance, notamment en Chine.

## Un baril de Brent à 60 \$ à l'horizon de la fin 2009

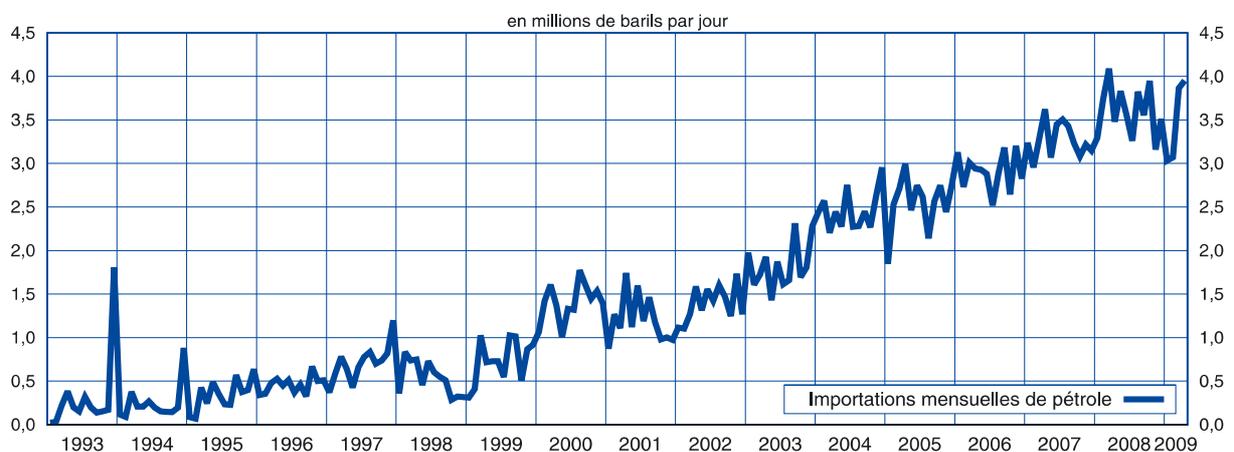
Ainsi, au second semestre, offre et demande seraient proches de l'équilibre, après une détente du marché pétrolier au deuxième trimestre. Les anticipations actuelles de tensions physiques sur le marché ne seraient pas validées. En revanche, l'amélioration progressive des perspectives de croissance, en ligne avec notre scénario sur les économies avancées, continuerait de soutenir les prix du pétrole. Au total, le prix du baril de Brent fluctuerait autour de 60 \$ à l'horizon de la fin 2009. Les deux principaux aléas entourant cette prévision sont l'ampleur de la reprise de la demande des pays émergents, en particulier celle de la Chine, et la capacité de l'Opep à respecter ses réductions de quotas de production. ■

### 1 - Production et demandes mondiales trimestrielles hors stocks



Sources : AIE et calculs Insee

### 2 - Importations chinoises de pétrole



Source : Datainsight

# Prix à la consommation

Depuis l'été 2008, l'inflation recule en France. Cette nette tendance à la désinflation est due à la fois au fléchissement de la demande, qui pèse sur les prix, et aux baisses de prix de matières premières, pétrole en tête, qui se diffusent progressivement aux autres produits.

Ces deux facteurs devraient continuer de pousser l'inflation à la baisse d'ici la fin de 2009. L'inflation « sous-jacente » mesurée en retirant à l'indice d'ensemble les prix de l'énergie, des produits frais, les tarifs publics et en neutralisant l'effet des variations de taux de taxe, TVA notamment, dépassait 2 % à l'été 2008. Elle se replierait, à 1,2 % en décembre, après être revenue à 1,6 % en mai 2009.

En glissement annuel, l'indice d'ensemble aurait un profil moins régulier : il atteindrait un point bas à -0,7 % en juillet 2009, parce que c'est en juillet 2008 que les prix du pétrole avaient atteint leur maximum ; l'indice d'ensemble remonterait par la suite, au fur et à mesure que la base de comparaison des prix deviendrait moins élevée pour les prix du pétrole. Il repasserait ainsi à 0,6 % en décembre, un niveau toutefois encore très bas comparé à ces dernières années. Ce ne seraient plus cette fois les prix de l'énergie qui tireraient le glissement annuel des prix vers le bas, mais les composantes de l'inflation « sous-jacente »,

notamment les produits manufacturés. La baisse du taux de TVA dans la restauration irait dans le même sens.

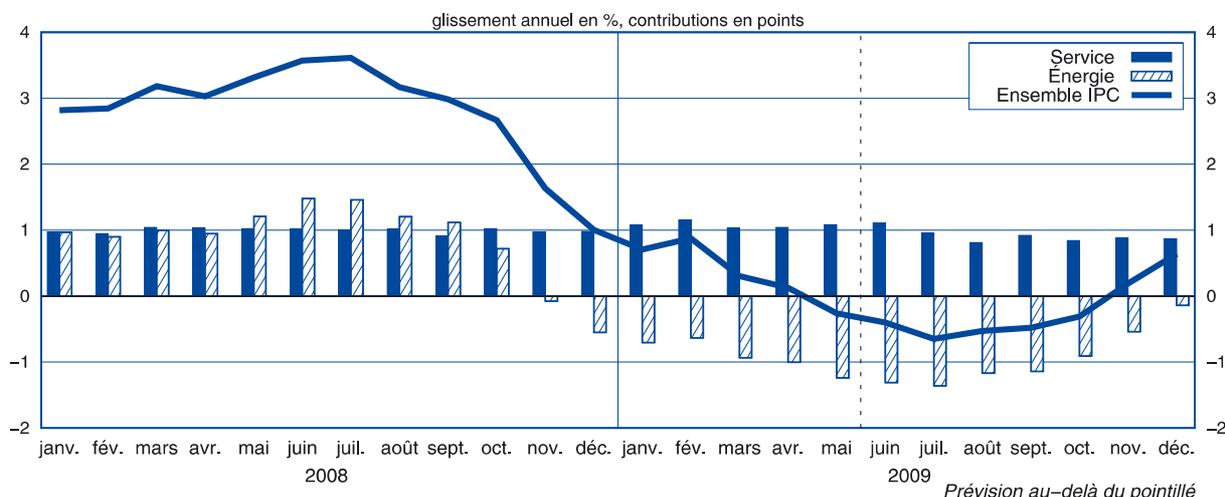
## Pressions désinflationnistes persistantes...

En 2009, le fléchissement de la demande et la diffusion progressive des baisses de prix de matières premières aux autres produits continueraient d'exercer des pressions désinflationnistes. Si on exclut de l'indice des prix, les prix des produits volatils, les tarifs publics et, à partir du 1<sup>er</sup> juillet, la part de la baisse de la TVA que les restaurateurs répercuteront sur leurs prix, le glissement annuel des prix passerait ainsi d'un point haut de 2,1 % en octobre 2008 à 1,2 % en décembre 2009, après être déjà redescendu à 1,6 % en mai 2009 (cf. encadré).

## ... mais évolution moins régulière du glissement annuel des prix à cause du pétrole

En juillet 2009, le glissement annuel des prix à la consommation atteindrait un point bas à -0,7 %. Deux effets se cumuleraient : la baisse de la TVA dans la restauration et la diminution de l'inflation énergétique (cf. graphique 1). Un an plus tôt, le prix

### 1 - L'inflation en France : contributions des postes des services et de l'énergie



du Brent avait en effet atteint un pic à 145\$, alors qu'il est supposé stable en prévision sur le second semestre 2009, autour de 60\$ le baril (cf. fiche « Pétrole »). La baisse du glissement annuel des prix de l'énergie dépasserait ainsi celle observée lors du contre choc pétrolier de 1986 : -18,1 % en juin 2009 à comparer à -15,9 % en 1986. En fin d'année, le glissement annuel des prix redeviendrait positif à 0,6 % (cf. tableau) : le cours du Brent serait à nouveau supérieur à celui de la fin de l'année passée, où il s'était effondré à 40 \$. La hausse des prix de l'énergie en glissement annuel l'emporterait sur les deux effets désinflationnistes à l'œuvre en 2009 : la faiblesse de la demande d'une part, et la répercussion sur les prix à la consommation de la baisse des prix à la production amorcée au premier trimestre 2009 d'autre part.

## Le repli de la demande pèserait sur les prix des produits manufacturés

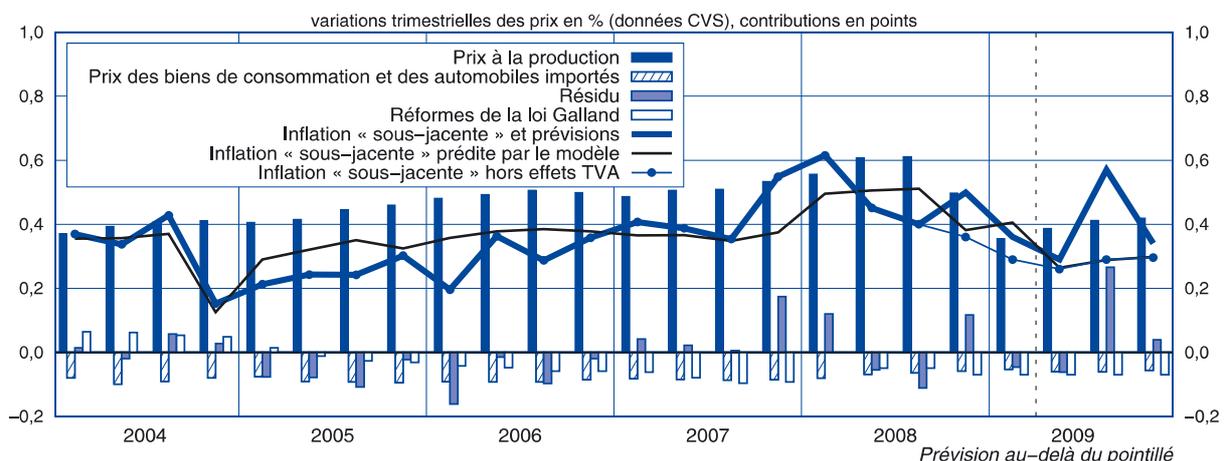
Les prix des produits manufacturés, globalement stables jusqu'au premier semestre 2009, commenceraient à baisser au second. En décembre 2009, ils seraient ainsi en baisse sur un an (-0,4 % contre +0,1 % en mai). En effet, la chute récente

des prix à la production dans l'industrie se diffuserait aux prix à la consommation au second semestre. En outre, la demande de biens d'équipement du foyer continuerait de fléchir, participant à la baisse des prix dans ce secteur. Enfin, la baisse des prix des automobiles et des biens de consommation importés, amorcée au début de 2009, contribuerait également à celle des produits manufacturés (cf. graphique 2).

## La baisse de la TVA dans la restauration à table diminuerait l'inflation des services

Dans les services, l'inflation se replierait nettement : le glissement annuel des prix passerait de 2,5 % en mai à 2,0 % en décembre. Ce repli serait essentiellement dû à la baisse du taux de la TVA sur la restauration à table qui passera le 1<sup>er</sup> juillet de 19,6 % à 5,5 %. Sous l'hypothèse d'une répercussion sur les prix de 40 % de la baisse de fiscalité (cf. encadré), les prix de la restauration baisseraient alors de 3 %, ceux des services diminueraient de 0,3 %, et l'impact sur l'indice d'ensemble serait de -0,2 point.

## 2 - Contributions à l'inflation « sous-jacente »



Note de lecture : la courbe épaisse en bleu représente l'inflation « sous-jacente » trimestrielle, qui dépend de la croissance trimestrielle des prix à la production dans le secteur marchand, et des prix des biens de consommation et des automobiles importés. Une variable supplémentaire est introduite (« Réformes de la loi Galland ») pour prendre en considération les effets baissiers sur les prix qu'induisent les réformes successives de la loi Galland entamées fin 2004. La relation qui est présentée ici fait partie d'un modèle plus large (boucle prix-salaire) qui tient compte également du rôle des anticipations d'inflation lors des négociations salariales. Les histogrammes représentent les contributions économétriques des variables à l'inflation « sous-jacente ». Par exemple, au troisième trimestre 2007, l'inflation « sous-jacente » s'est établie à 0,35 % ; les prix à la production expliquent 0,55 point, la variable « Réformes de la loi Galland » et les prix des biens de consommation et des automobiles importés contribuent négativement (-0,1 point chacun). La contribution du résidu est alors nulle pour ce trimestre. Le résidu positif au troisième trimestre 2009 reflète la hausse des prix hors taxe dans la restauration.

Source : Insee

En outre, des mesures spécifiques feraient baisser les prix dans les services de télécommunication<sup>(1)</sup>. La forte hausse des tarifs du chauffage urbain intervenue en octobre 2008 ne devrait pas se reproduire et induirait une baisse du glissement annuel des prix du poste « loyers-eau », de 2,9 % en mai à 2,4 % en décembre. Enfin, le fléchissement récent de la demande des services d'hébergement pourrait inciter les hôteliers à modérer leurs prix au second semestre.

### Réduction de l'inflation des produits alimentaires

Sur les produits alimentaires, l'inflation serait très faible et son glissement annuel se replierait jusqu'à 0,2 % en décembre. Depuis août 2008 et la fin des effets haussiers des cours des matières premières alimentaires importées, l'inflation alimentaire hors produits frais a nettement reflué et n'est plus que de 0,2 % au premier trimestre 2009. Mesurée sur un an, l'inflation n'a ainsi cessé de baisser au fur et à mesure que disparaissaient du calcul du glisse-

ment annuel les fortes hausses de la seconde moitié de 2007 et des premiers mois de 2008 (pour une évaluation des effets des fluctuations des cours des matières premières alimentaires, cf. éclairage). La modération de l'inflation alimentaire est par ailleurs soutenue par les effets de la loi de modernisation de l'économie : sa montée en charge modère les prix des grandes marques<sup>(2)</sup>. ■

(1) D'une part, la Commission européenne a adopté en septembre 2008 un règlement contraignant les opérateurs mobiles à respecter, à l'été 2009 un plafond de 4 centimes d'euros pour les prix de gros des SMS « itinérance ». D'autre part, l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) a décidé une baisse d'environ 30 % des prix de gros de la téléphonie mobile à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

(2) La loi de modernisation de l'économie a autorisé depuis l'été dernier la négociation des tarifs entre distributeurs et fournisseurs. Les négociations, qui ont débuté à l'automne 2008 et qui se sont terminées en mars dernier, portent sur les prix des produits mis sur le marché à partir du deuxième trimestre 2009. En conséquence, les effets de la loi ne seront pas visibles au premier trimestre mais devraient se faire sentir dès le deuxième.

### Les prix à la consommation

évolutions en % et contributions en points

Regroupements IPC* (pondérations 2009)	juin 2008		décembre 2008		mai 2009		juin 2009		décembre 2009		Moyennes annuelles		
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2007	2008	2009
<b>Alimentation (16,5 %)</b>	5,5	0,9	3,2	0,5	0,4	0,1	0,2	0,0	0,2	0,0	1,4	4,9	0,7
<b>Tabac (1,7 %)</b>	6,2	0,1	0,6	0,0	0,8	0,0	0,8	0,0	0,2	0,0	2,6	3,9	0,5
<b>Produits manufacturés (31,5 %)</b>	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	-0,4	-0,1	0,0	0,3	0,0
<b>Énergie (7,2 %)</b>	18,8	1,5	-7,0	-0,6	-17,1	-1,2	-18,1	-1,3	-1,9	-0,1	1,7	10,8	-13,0
<i>dont : produits pétroliers (4,2 %)</i>	28,0	1,4	-14,9	-0,7	-26,1	-1,1	-27,1	-1,1	-0,7	0,0	1,5	14,8	-20,5
<b>Services (43,0 %)</b>	2,4	1,0	2,3	1,0	2,5	1,1	2,6	1,1	2,0	0,9	2,6	2,4	2,3
<i>dont : loyers-eau (7,4 %)</i>	2,3	0,2	2,5	0,2	2,9	0,2	2,9	0,2	2,4	0,2	3,5	2,5	2,7
<i>services de santé (5,1 %)</i>	1,9	0,1	0,8	0,0	1,0	0,1	0,8	0,0	0,8	0,0	2,4	1,4	0,8
<i>transports-communications (5,2 %)</i>	2,0	0,1	1,4	0,1	1,9	0,1	2,9	0,2	2,4	0,1	0,6	1,6	2,5
<i>autres services (25,2 %)</i>	2,7	0,6	2,8	0,7	2,8	0,7	2,8	0,7	2,1	0,5	2,7	2,7	2,4
<b>Ensemble IPC (100 %)</b>	3,6	3,6	1,0	1,0	-0,3	-0,3	-0,4	-0,4	0,6	0,6	1,5	2,8	0,0
Ensemble hors énergie (92,8 %)	2,3	2,1	1,7	1,6	1,3	1,2	1,3	1,2	0,8	0,8	1,5	2,1	1,2
Ensemble hors tabac (98,3 %)	3,5	3,5	1,0	1,0	-0,3	-0,3	-0,4	-0,4	0,6	0,6	1,5	2,8	0,0
<b>Inflation «sous-jacente» (61,9 %)<sup>(1)</sup></b>	2,0	1,2	1,9	1,1	1,6	1,0	1,5	1,0	1,6	1,0	1,5	2,0	1,6
<b>Inflation «sous-jacente» hors effet TVA<sup>(2)</sup></b>	2,0	1,2	1,9	1,1	1,6	1,0	1,5	1,0	1,2	0,8	1,5	2,0	1,5
<b>Ensemble IPCH*</b>	4,0	4,0	1,2	1,2	-0,3	-0,3	-0,5	-0,5	0,5	0,5	1,6	3,2	0,0

■ Prévission

ga : glissement annuel.

cga : contribution au glissement annuel de l'indice d'ensemble.

\* Indice des prix à la consommation (IPC) harmonisé (IPCH).

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales et des variations saisonnières (tel que calculé et publié chaque mois par l'Insee).

(2) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, calculé en neutralisant l'effet des variations de taux de taxe.

Source : Insee

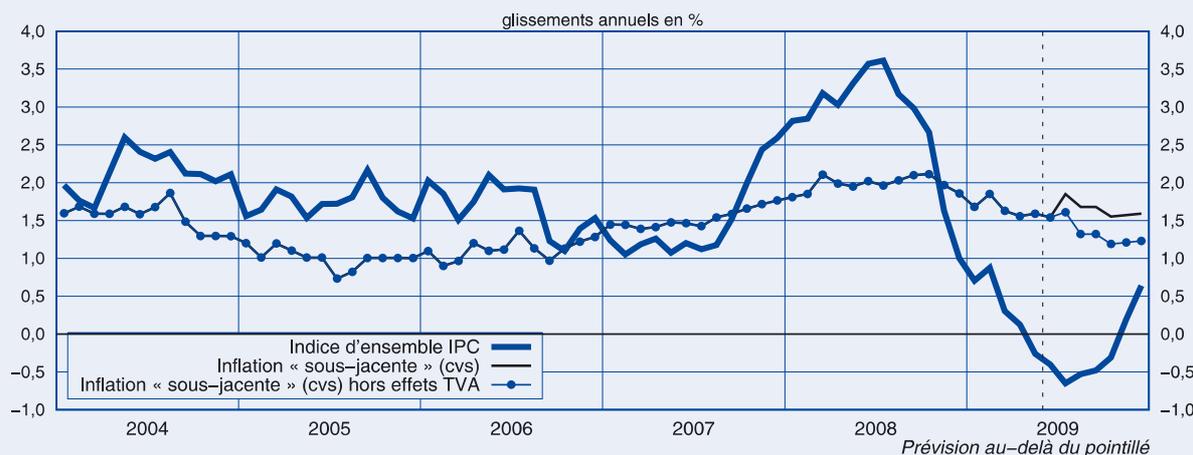
## Encadré - Mesurer l'inflation « sous-jacente » : avec ou sans modifications des taxes

L'inflation « sous-jacente », telle qu'elle est aujourd'hui calculée et publiée chaque mois par l'Insee, ne présenterait pas au second semestre la même tendance décroissante que celle que nous estimons dans cette note (hors effet TVA, cf. graphique) : elle demeurerait à 1,6 % en décembre (cf. tableau). En effet, l'inflation « sous-jacente » publiée relève d'une définition statistique et non d'une estimation, comme on l'a fait dans cette note de conjoncture. Elle est calculée sur les prix TTC auxquels sont appliqués les variations du taux de taxe. Si les producteurs répercutent intégralement dans leurs prix de vente la variation du taux de taxe, alors l'inflation « sous-jacente » est inchangée. En revanche, si la répercussion est inférieure à 100 % de la variation du taux, le prix hors taxe monte et avec lui l'inflation « sous-jacente ». Or, nous estimons que le secteur de la restauration ne répercuterait sur les prix que 40 % de la baisse de TVA, dont le taux sur la restauration à table passera de 19,6 % à 5,5 % au 1<sup>er</sup> juillet<sup>(1)</sup>. En effet, en 2000, à l'occasion du passage de 20,6 % à 19,6 % de la baisse du taux normal de la TVA, nous avons pu estimer

que la moitié seulement de cette baisse avait été répercutée (cf. encadré « Impact de la baisse du taux normal de la TVA » de la Note de Conjoncture de juin 2000). En outre, la baisse de la fiscalité s'accompagnera cette fois d'une suppression des aides accordées au secteur jusqu'à présent, si bien que la répercussion de la baisse de la TVA devrait être, en toute hypothèse, inférieure à 100 %. Pour compenser cette suppression, les restaurateurs pourraient baisser proportionnellement un peu moins leurs prix TTC qu'en 2000, même si la faiblesse de la demande jouera quelque peu en sens inverse. Au total, nous avons fait l'hypothèse qu'ils répercuteraient un peu moins de la moitié de la baisse de la TVA. Cette répercussion partielle se traduirait donc par une hausse mécanique des prix hors taxe et l'inflation « sous-jacente » publiée en serait gonflée, à hauteur de 0,4 point environ. ■

(1) Cette mesure ne concerne pas les ventes d'alcool.

### Prix à la consommation en France



Source : Insee

## Éclairage - Hausse des cours des matières premières alimentaires : un impact fort, mais pas anormal, sur les prix à la consommation.

Depuis début 2007, les cours des matières premières agricoles importées fluctuent fortement. Ils se sont envolés jusqu'en juillet 2008, avant de se retourner jusqu'à la fin 2008. Les prix de détail des produits alimentaires transformés ont également fortement accéléré à partir de l'automne 2007. Ils ont commencé à s'assagir à la mi-2008, mais n'ont pas pour autant baissé alors que les prix des matières premières reculaient.

Trois hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ce décalage :

- les prix alimentaires répercuteraient avec retard les évolutions des prix des matières premières agricoles, si bien que les hausses de ces derniers entre la mi-2007 et la mi-2008 feraient encore sentir leurs effets, alors que la répercussion des baisses récentes ne serait que partielle ;
- les autres coûts (de transport, de distribution...) continueraient de croître ;
- enfin les marges augmenteraient au sein de la chaîne de transformation des matières premières et de distribution des produits finis.

Pour essayer de trancher entre ces hypothèses, cet éclairage reprend le cadre d'analyse qui avait déjà été mobilisé dans la Note de conjoncture de décembre 2007. Il s'agissait alors d'évaluer l'impact des hausses de prix de matières premières agricoles intervenues à cette époque. Premier résultat, les délais de répercussion habituels expliquent que la hausse passée des prix des matières premières ait continué de l'emporter sur la baisse ultérieure jusqu'à la fin 2008. Depuis début 2009, cette baisse prime et commence à modérer les prix alimentaires transformés. Cependant, deuxième résultat, la hausse des autres coûts continue de pousser à la hausse les prix de détail et c'est elle qui prévaut. Enfin, troisième résultat, les comportements de marge contribuent de leur côté à modérer les prix, du fait de la remise en cause de la loi Galland, notamment au travers de la loi de modernisation de l'économie (LME). Hors effet de la LME, les comportements de

marge sont neutres : il n'y aurait pas eu, au niveau de l'ensemble des prix en tout cas, de hausse inhabituellement forte de l'inflation.

### Après avoir fortement augmenté, les cours des matières premières alimentaires se sont effondrés en fin d'année 2008

À partir de janvier 2007, les cours des matières premières alimentaires importées se sont envolés pour atteindre un point haut en juillet 2008. D'une part, l'offre a reculé : la sécheresse a fortement limité la production et l'engouement pour les biocarburants a détourné vers la production de combustibles des cultures autrefois destinées à la production alimentaire. D'autre part, la demande des pays émergents a fortement progressé<sup>(1)</sup>.

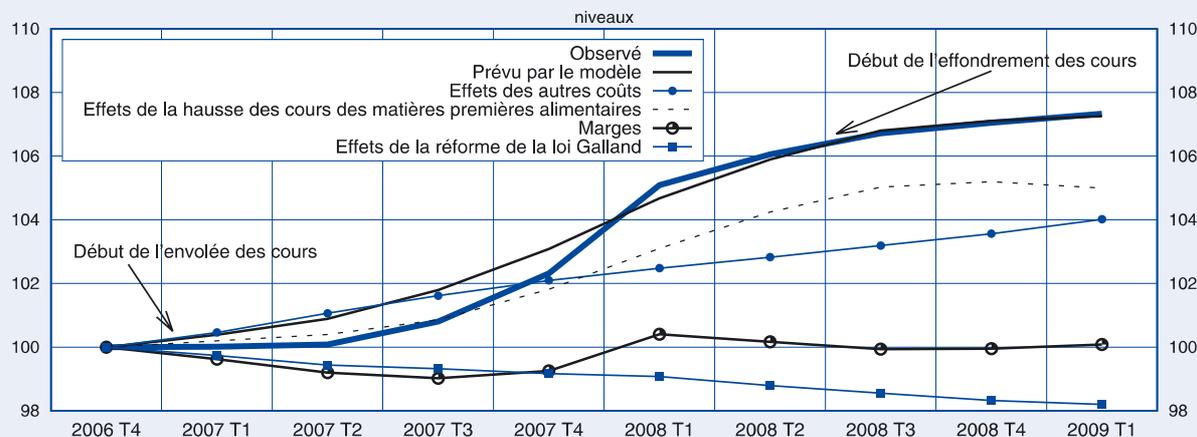
En revanche, de juillet à décembre 2008, les cours des matières premières alimentaires ont chuté. D'une part, le marché a anticipé avec raison une excellente récolte en 2008 (+15 % pour la production de blé, +4,9 % pour les oléagineux) et une reconstitution des stocks. Cette anticipation reposait sur des conditions climatiques favorables pendant l'été 2008, et un ensemencement en hausse, en raison des prix élevés au premier semestre 2008. D'autre part, la demande de matières premières alimentaires s'est fortement réduite avec la crise économique.

### Les prix des matières premières alimentaires ont contribué à une hausse de 5 points des prix à la consommation des produits alimentaires hors produits frais...

La hausse des cours des matières premières alimentaires entamée début 2007 s'est diffusée tout le long de la chaîne d'approvisionnement et a mis environ un semestre avant de se faire sentir sur les prix à la consommation (cf. graphique 1).

(1) Pour plus de détails, cf. encadré « L'envolée des prix des produits alimentaires nourrit l'inflation » de la Note de Conjoncture de décembre 2007.

1 - Niveau de prix des produits alimentaires hors produits frais



Source : Insee, estimations Insee

Pour mesurer cette répercussion, nous avons modélisé la relation entre les prix à la consommation des produits alimentaires hors produits frais et les cours des matières premières alimentaires importées, via les prix à la production agricoles et agro-alimentaires. Nous avons également tenu compte dans ces modèles de la réforme législative de la loi Galland (ces modèles sont présentés dans le dossier « Loi Galland et prix à la consommation » de la *Note de Conjoncture* de juin 2008). Par rapport à notre modèle, la hausse des cours a été répercutée avec un peu de retard sur les prix à la consommation (cf. *graphique 1*). Mais ce retard a été intégralement corrigé au premier trimestre 2008. Au total, la répercussion de l'envolée des cours sur les prix à la consommation ne semble pas avoir été anormale.

Malgré le repli des cours des matières premières alimentaires depuis juillet 2008, les prix à la consommation, ont pourtant continué d'augmenter. Selon le modèle que nous avons estimé, ce repli, bien que correctement répercuté, a été compensé par les derniers effets retardés de l'envolée antérieure des cours (cf. *graphique 1*). Et la hausse des autres coûts fait encore augmenter les prix au premier trimestre 2009.

Au total, depuis le début de l'année 2007, la progression des cours des matières premières alimentaires importées aurait contribué, comme prévu par le modèle, à hauteur de 5 points à la hausse des prix des produits alimentaires hors produits frais (cf. *tableaux*). Depuis mi-2008, la baisse des cours commence à se transmettre aux prix de détail, mais elle est plus que compensée par la hausse des autres coûts (cf. *graphique 1*) : depuis début 2007, ceux-ci auraient au total contribué à hauteur de 4 points à la hausse des prix de détail alimentaires.

### ... mais l'augmentation des prix a été légèrement atténuée par les réformes législatives

Cette dernière aurait même été plus importante sans les réformes successives de la loi Galland. Avant ces réformes, les fournisseurs étaient autorisés à verser des contreparties financières aux distributeurs en échange par exemple de la mise en valeur de leurs produits dans les rayons en grande surface<sup>(2)</sup>. Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2006, ces « marges arrière » ne pouvaient être déduites du prix d'achat au fournisseur. Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, la loi Dutreil a autorisé une déduction de la

(2) Ces avantages financiers étaient nommés « marges arrière ».

## Effet estimé des fluctuations des cours des matières premières alimentaires importées sur l'indice des prix à la consommation (IPC)

en points

Postes dans l'IPC	Poids dans l'IPC	2007				2008				2009	Total estimé	Total prédit par le modèle
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1		
Alimentation hors produits frais	14,5%	-0,2	-0,2	0,3	1,2	2,4	0,9	0,5	0,2	-0,1	5,0	4,9
Alimentation	16,5%	-0,2	-0,2	0,2	1,0	2,1	0,8	0,5	0,2	-0,1	4,4	4,3
Total	100,0%	-0,03	-0,03	0,04	0,2	0,4	0,1	0,1	0,03	-0,01	0,7	0,7

Note de lecture : au 1<sup>er</sup> trimestre 2008, le taux de croissance trimestriel des prix de l'alimentation hors produits frais se situerait 2,4 points de pourcentage au-dessus du niveau qu'il aurait atteint si les cours des matières premières alimentaires importées étaient restés constants à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2007.

Source : Insee, estimations Insee

## Effet estimé des réformes de la loi Galland

en points

Postes dans l'IPC	Poids dans l'IPC	2007				2008				2009	Total
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	
Alimentation hors produits frais	14,5%	-0,3	-0,3	-0,1	-0,2	-0,1	-0,3	-0,3	-0,3	-0,1	-2,1
Alimentation	16,5%	-0,3	-0,3	-0,1	-0,2	-0,1	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1	-1,9
Total	100,0%	-0,04	-0,05	-0,02	-0,03	-0,02	-0,05	-0,04	-0,04	-0,02	-0,3

Note de lecture : au 1<sup>er</sup> trimestre 2008, le taux de croissance trimestriel des prix de l'alimentation hors produits frais se situerait 0,1 point de pourcentage au-dessous du niveau qu'il aurait atteint en l'absence de mesures législatives.

Source : Insee, estimations Insee

part des marges arrière qui excède 15 % du prix d'achat. En mars 2008, les distributeurs ont été autorisés à soustraire du prix d'achat l'ensemble des marges arrière. Enfin, la loi de modernisation de l'économie mise en œuvre en août dernier (loi LME) a supprimé les marges arrière et a autorisé la négociation du prix proposé par le fournisseur à son distributeur<sup>(3)</sup>. Cette loi devrait surtout faire sentir ses effets à partir du deuxième trimestre 2009. En effet, les négociations commer-

ciales entamées à l'automne 2008 et au début de cette année portent pour l'essentiel sur les prix des produits mis en vente à partir de mars 2009.

Depuis début 2007, nous estimons que ces réformes ont freiné la hausse des prix des produits alimentaires hors produits frais. Leur contribution atteint -2,1 points, ce qui représente une baisse de 0,3 point de l'indice d'ensemble (cf. tableaux).■

(3) Jusqu'à présent, ce prix n'était pas négociable. Si le distributeur n'était pas satisfait de la proposition, il changeait de fournisseur. Or, les fournisseurs d'une même branche proposaient dans leur ensemble des prix planchers sectoriels identiques (cf. dossier de la Note de Conjoncture de juin 2008). Désormais, les distributeurs peuvent faire jouer la concurrence pour obtenir des baisses de prix de leurs fournisseurs.

# Emploi

L'emploi, et tout particulièrement l'emploi intérimaire, a commencé à baisser au deuxième semestre 2008, sous le coup du recul de l'activité. Cette baisse s'accroît en 2009, en raison d'un repli de l'activité encore plus fort à la fin 2008 et au début 2009. L'emploi salarié marchand non agricole diminuerait ainsi de près de 700 000 postes en 2009, après -141 000 en 2008 ; il descendrait en fin d'année à son niveau le plus bas depuis 2000. A contrario, l'emploi salarié non marchand continuerait d'augmenter. Mais il n'atténuerait que faiblement la baisse de l'emploi total, qui atteindrait 592 000 postes sur l'ensemble de l'année 2009.

Avec l'entrée de l'économie française en récession, l'emploi total s'est retourné en 2008, avec 93 000 pertes d'emploi. Cette baisse s'accroît en 2009 et atteindrait 592 000 postes.

## L'emploi dans les secteurs marchands : repli au niveau de 2000

Sous l'effet du repli de l'activité, l'emploi dans les secteurs marchands baisse depuis le deuxième trimestre 2008. Aucune amélioration de la situation de l'emploi n'est attendue en 2009. En effet, la nette contraction de la production fin 2008 et début 2009 se traduirait avec le délai habituel par de

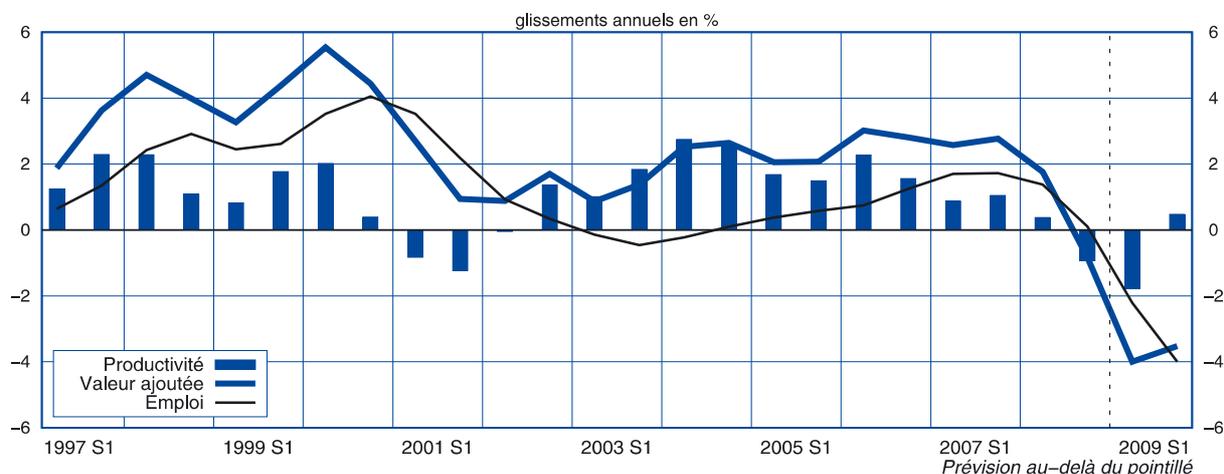
nouvelles et fortes baisses d'emploi (cf. graphique 1). Au total, l'emploi dans les secteurs marchands baisserait de 328 000 postes au second semestre après -370 000 au premier semestre (cf. tableau 1). Le nombre de salariés des secteurs marchands non agricoles retomberait alors fin 2009 à son niveau de fin 2000 (cf. graphique 2).

La baisse de l'emploi dans les secteurs marchands a commencé par celle de l'emploi intérimaire, puis s'est propagée à l'ensemble des secteurs (cf. graphique 3). Ainsi, l'emploi baisserait nettement dans l'industrie, la construction et même dans le tertiaire marchand hors intérim, alors que ce secteur avait été épargné lors des dernières récessions.

## De plus en plus de pertes d'emploi dans l'industrie

Dans l'industrie, l'emploi a poursuivi en 2008 sa tendance à la baisse avec seulement une aggravation limitée. En effet, les entreprises industrielles ont ajusté leur emploi au repli de l'activité essentiellement en baissant le nombre d'intérimaires en mission dans l'industrie, qui sont comptabilisés dans l'emploi tertiaire : dans l'industrie, le nombre d'intérimaires est passé de 300 000 en 2007 à 200 000 en 2008, soit une baisse de 33 %, alors que le nombre de salariés a diminué de « seulement » 2 %.

### 1 - Emploi salarié et valeur ajoutée des secteurs marchands non agricoles



Champ : France métropolitaine  
Source : Insee, Comptes trimestriels et estimations d'emploi

En 2009, la situation de l'emploi dans l'industrie devrait s'aggraver fortement, en lien avec le fort repli de l'activité : 243 000 emplois y seraient supprimés, trois fois plus qu'en 2008 (-73 000) et six fois plus qu'en 2007 (-42 000).

### Baisse de l'emploi dans la construction

La construction n'a créé que 13 000 emplois en 2008, après des créations d'emplois historiques en 2006 et 2007 (respectivement +62 000 et +59 000 postes). L'emploi a commencé à baisser au quatrième trimestre 2008 et cette baisse se poursuivrait en 2009. Ainsi, les effectifs diminueraient de 51 000 en 2009.

### De sombres perspectives en 2009 pour le tertiaire marchand

En 2008, en raison du recul de l'activité, l'emploi intérimaire a subi une baisse très prononcée (-21,2 %), et l'emploi tertiaire marchand hors intérim a peu progressé (+0,6 %). Le contraste avec les années précédentes est net : entre fin 2004 et fin 2007, 610 000 emplois avaient été créés dans

le secteur tertiaire marchand. En 2009, la baisse de l'intérim se poursuivrait, tandis que les autres sous-secteurs du tertiaire marchand commenceraient, à leur tour, à ajuster leurs effectifs à la baisse de l'activité. Ainsi, l'emploi dans le tertiaire marchand baisserait de plus en plus fortement en 2009 (-404 000 au total sur l'ensemble de l'année).

### L'emploi des secteurs non marchands serait en revanche dynamique

A *contrario*, dans les secteurs non marchands, l'emploi serait dynamique en 2009 : 92 000 emplois seraient créés dans ces secteurs, soit nettement plus qu'en 2007 et 2008 (+44 000 et +33 000). En effet, le nombre élevé d'entrées prévues dans les contrats aidés du Plan de cohésion sociale (contrat d'accompagnement vers l'emploi et dans une moindre mesure contrat d'avenir) augmenterait le nombre total de bénéficiaires de ces contrats, alors que celui-ci avait reculé en 2007 et en 2008 (cf. tableau 2). Par ailleurs, l'emploi privé des secteurs non marchands (aidé et non aidé) et l'emploi public non aidé continueraient de croître sur des rythmes proches de ceux de 2007 et 2008. ■

Tableau 1

### Évolution de l'emploi

	Niveau d'emploi en fin de période (en milliers)	Créations d'emploi sur la période (en milliers) CVS					Évolutions d'emploi sur la période (en %) CVS				
		2007	2007	2008	2009	2009 S1	2009 S2	2007	2008	2009	2009 S1
<b>Secteurs principalement marchands non agricoles (1) dont :</b>	<b>15 960,4</b>	<b>287</b>	<b>-141</b>	<b>-699</b>	<b>-370</b>	<b>-328</b>	<b>1,8</b>	<b>-0,9</b>	<b>-4,4</b>	<b>-2,3</b>	<b>-2,1</b>
Industrie :	3 674,5	-42	-73	-243	-117	-126	-1,1	-2,0	-6,7	-3,3	-3,6
dont :											
Industrie manufacturière	2 889,4	-35	-69	-198	-100	-99	-1,2	-2,4	-7,0	-3,5	-3,6
Construction	1 468,6	59	13	-51	-24	-27	4,2	0,9	-3,5	-1,6	-1,9
Tertiaire essentiellement marchand	10 817,3	270	-81	-404	-229	-175	2,6	-0,7	-3,8	-2,1	-1,7
dont											
Commerce	3 087,2	41	-13	-57	-30	-27	1,3	-0,4	-1,9	-1,0	-0,9
Services marchands (y compris intérim)	5 580,5	175	-64	-254	-150	-103	3,2	-1,1	-4,6	-2,7	-1,9
<b>Salariés agricoles</b>	<b>327,1</b>	<b>-12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-3,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Tertiaire principalement non marchand</b>	<b>7 011,6</b>	<b>44</b>	<b>33</b>	<b>92</b>	<b>40</b>	<b>52</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>1,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>
<b>Non-salariés</b>	<b>2 243,2</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>
<b>EMPLOI TOTAL</b>	<b>25 542,4</b>	<b>335</b>	<b>-93</b>	<b>-592</b>	<b>-323</b>	<b>-269</b>	<b>1,3</b>	<b>-0,4</b>	<b>-2,3</b>	<b>-1,3</b>	<b>-1,1</b>

Prévision

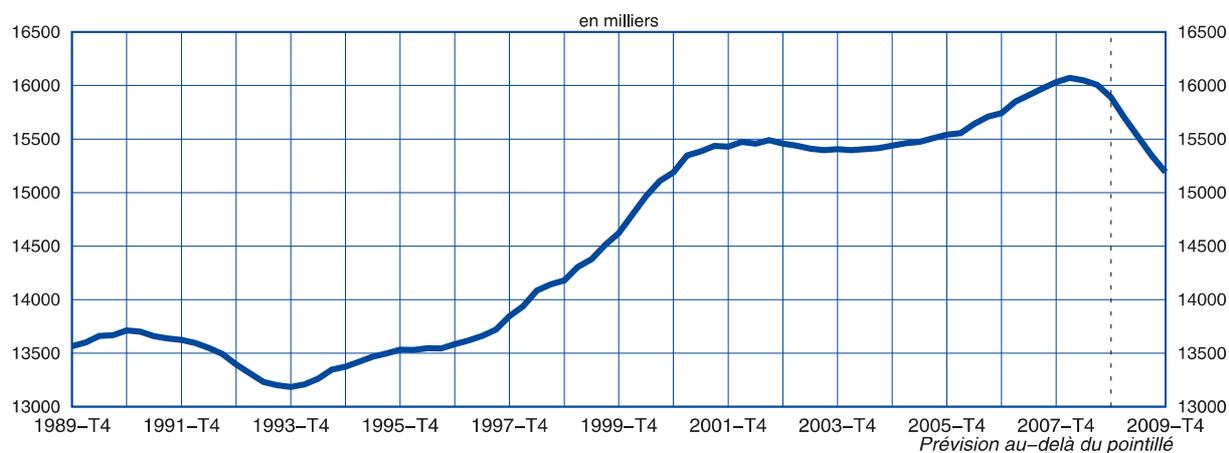
(1) Secteurs EB à EP

Note de lecture : l'emploi a baissé de 141 000 dans les secteurs principalement marchands durant l'année 2008. Cela correspond à une baisse de 0,9 %. Ce secteur comprenait, au 31 décembre de 2007, 15 960 400 salariés.

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, estimations d'emploi

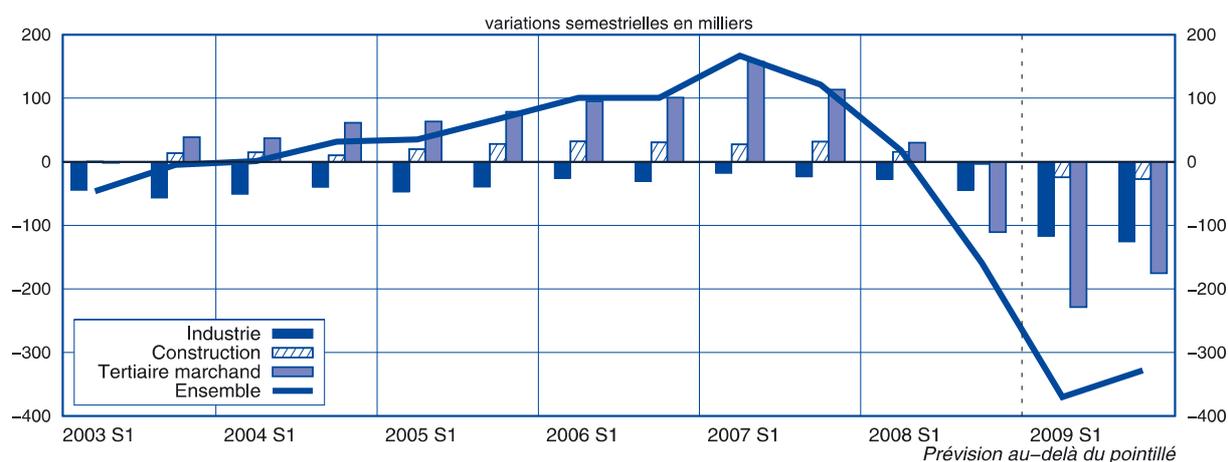
## 2 - Emploi salarié marchand non agricole



Champ : France métropolitaine

Source : Insee, estimations d'emploi

## 3 - Créations d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles



Champ : France métropolitaine

Source : Insee, estimations d'emploi

Tableau 2

### Variation du nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans le secteur non-marchand

En milliers

	2005	2006	2007	2008	2009
Contrats Emploi Solidarité	-89	-21	-	-	-
Contrats Emploi Consolidé	-35	-36	-19	-1	0
Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi	121	45	-17	-48	62
Contrats d'Avenir	15	60	13	-10	8
Contrats Emploi-jeunes	-35	-25	-19	-4	-3
CIVIS	-1	-	-	-	-
RMA non marchand	-1	0	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-25</b>	<b>23</b>	<b>-41</b>	<b>-63</b>	<b>67</b>

■ Prévision

Champ : France métropolitaine

Source : Dares, calculs Insee

# Chômage

Le chômage au sens du BIT a commencé d'augmenter au deuxième trimestre 2008. Début 2009, l'augmentation s'est amplifiée : 8,7 % de la population active de France métropolitaine étaient au chômage en moyenne sur le premier trimestre 2009 (9,1 % y compris Dom). C'est 1,5 point de plus qu'un an auparavant. Les pertes d'emploi sont de plus en plus nombreuses, liées au recul de l'activité amorcé au deuxième trimestre et à son aggravation fin 2008 et début 2009. Les jeunes actifs sont les premiers touchés par cette hausse du chômage.

D'ici fin 2009, le taux de chômage augmenterait rapidement, en lien avec la chute continue de l'emploi. Il atteindrait ainsi 10,1 % en moyenne en France métropolitaine au dernier trimestre 2009 (10,5 % y c. Dom).

## Le taux de chômage a fortement augmenté au premier trimestre 2009

Au premier trimestre 2009, 8,7 % des actifs de France métropolitaine étaient au chômage (environ 2,5 millions de personnes) contre 7,2 % un an auparavant (cf. graphique et tableau). Cette hausse correspond à 450 000 chômeurs supplémentaires. Elle est due essentiellement à de nombreuses pertes d'emploi consécutives au net recul

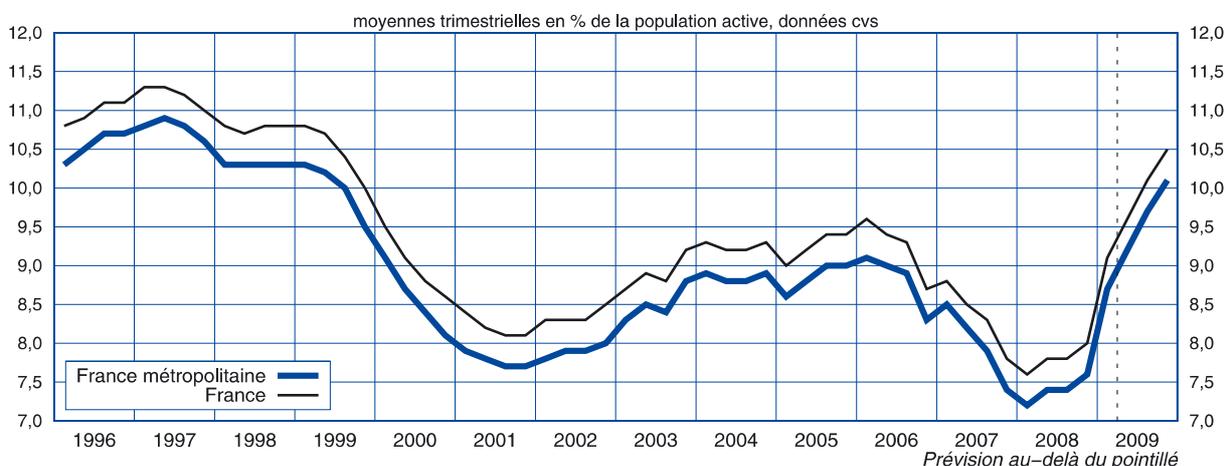
de l'activité (cf. fiche « Emploi »). Elle traduit également une hausse sensible mais ponctuelle, début 2009, de la population active, telle qu'elle est estimée à partir des sources actuellement disponibles<sup>(1)</sup>.

## La hausse du chômage touche particulièrement les jeunes

Les jeunes sont plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations de la conjoncture. Ainsi, le taux de chômage des actifs de 15 à 24 ans est reparti à la hausse dès le début 2008 : il a crû de 5,1 points entre le premier trimestre 2008 et le premier trimestre 2009, alors que la hausse du chômage des adultes (25 à 49 ans) a été plus tardive et moins importante (+1,1 point). Au premier trimestre 2009, le taux de chômage des jeunes atteint ainsi 22,7 %, tandis que celui des 25 à 49 ans s'établit à 7,7 %. Toutefois, du fait du grand nombre de jeunes en études, la part des inactifs au sein de la population des 15 à 24 ans est élevée. Si bien que la part des chômeurs dans la population totale des 15-24 ans est nettement plus faible, à 8,5 % en moyenne au premier trimestre 2009.

(1) Par construction, la population active est en effet le résultat de l'addition des personnes en emploi et des chômeurs (sources : enquête Emploi pour le chômage et estimations d'emploi).

## 1 - Taux de chômage au sens du BIT



Note de lecture : France = France métropolitaine + Dom  
Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus  
Source : Insee, enquête Emploi

Chez les seniors, le taux de chômage a augmenté d'un point entre le premier trimestre 2008 et le premier trimestre 2009 et il s'établit à 5,8 %.

## La hausse du chômage se poursuivrait en 2009

D'ici fin 2009, le taux de chômage continuerait d'augmenter fortement du fait des nombreuses réductions d'emplois prévues dans l'économie française (cf. fiche « Emploi ») : de 8,7 % de la population active en moyenne au premier trimestre 2009, il croîtrait jusqu'à atteindre 10,1 % en France métropolitaine au quatrième trimestre (10,5 % y compris Dom), son plus haut niveau depuis la mi-1999 (cf. graphique).

La population en âge de travailler (15-64 ans) et son taux d'activité tendraient à ralentir un peu. Néanmoins, ils continueraient de faire progresser la population active : +35 000 personnes en 2009, après +53 000 personnes en 2008, +92 000 en 2007 et +150 000 en 2006. Le ralentissement est dû au fait que la hausse du nombre de personnes en âge de travailler est aujourd'hui tirée par les seniors (55-64 ans), dont le taux d'activité est inférieur à celui des plus jeunes<sup>(2)</sup>.

En sens inverse, la dégradation de la conjoncture découragerait environ 20 000 personnes d'entrer sur le marché du travail en 2009. Cet impact de la conjoncture du marché du travail sur la population active, « l'effet de flexion<sup>(3)</sup> », aurait été négatif depuis le milieu de l'année 2008 et cet effet se renforcerait en 2009.

Sur l'année, la population active devrait nettement augmenter, sous l'effet d'une hausse d'ampleur inattendue au premier trimestre (ce que traduit l'importance de la contribution du « résidu » dans le tableau). Celle-ci doit être relativisée compte tenu des incertitudes qui entourent l'estimation du chômage et de l'emploi, et la modélisation des comportements de flexion. À partir du deuxième trimestre, on a supposé une résorption partielle de cette hausse exceptionnelle. ■

(2) Cf. dossier « Emploi, chômage, activité : du constat à la prévision », Note de conjoncture de mars 2008.

(3) Lorsque la conjoncture est mal orientée, une partie de la population peut renoncer à entrer sur le marché du travail, ou préfère en sortir (les jeunes peuvent décider de continuer leurs études, des chômeurs découragés peuvent cesser leurs recherches d'emploi, etc.). Symétriquement, une conjoncture bien orientée incite plus de personnes à se positionner sur le marché du travail. Ce phénomène est appelé « effet de flexion ».

## Évolutions de la population active, de l'emploi et du chômage en France métropolitaine

en moyenne trimestrielle, en milliers

	2007 T1	2007 T2	2007 T3	2007 T4	2008 T1	2008 T2	2008 T3	2008 T4	2009 T1	2009 T2	2009 T3	2009 T4	2006	2007	2008	2009
	Variations trimestrielles												Variations annuelles			
Population des 15-64 ans	59	53	48	44	39	35	33	32	31	34	32	23	283	204	139	120
Population des 15-59 ans	-18	-18	-19	-21	-23	-26	-28	-30	-31	-30	-29	-27	15	-76	-108	-118
<b>Population active</b>	<b>144</b>	<b>22</b>	<b>14</b>	<b>-86</b>	<b>8</b>	<b>67</b>	<b>-25</b>	<b>25</b>	<b>174</b>	<b>-12</b>	<b>-22</b>	<b>-13</b>	<b>145</b>	<b>93</b>	<b>76</b>	<b>127</b>
dont :																
(a) Contribution de la population et du taux d'activité tendanciel	28	24	21	19	16	14	12	11	10	9	8	7	150	92	53	35
(b) Effets de flexion estimés	12	14	9	9	8	0	-2	-3	-6	-7	-6	-5	30	44	3	-23
(c) Effets estimés des politiques publiques	1	7	11	9	5	-4	-3	0	5	5	-5	5	-6	28	-2	10
(d) Autres fluctuations de court terme (résidu)	103	-23	-27	-123	-20	58	-32	17	164	-20	-20	-20	-29	-71	22	104
<b>Emploi</b>	<b>92</b>	<b>99</b>	<b>72</b>	<b>69</b>	<b>62</b>	<b>11</b>	<b>-26</b>	<b>-58</b>	<b>-136</b>	<b>-162</b>	<b>-145</b>	<b>-134</b>	<b>315</b>	<b>332</b>	<b>-11</b>	<b>-577</b>
Rappel : Emploi en fin de période (cf. fiche « Emploi »)	126	72	73	65	58	-35	-17	-98	-174	-149	-142	-127	312	335	-93	-592
<b>Chômage BIT</b>	<b>51</b>	<b>-77</b>	<b>-59</b>	<b>-155</b>	<b>-53</b>	<b>56</b>	<b>2</b>	<b>83</b>	<b>310</b>	<b>149</b>	<b>123</b>	<b>122</b>	<b>-170</b>	<b>-239</b>	<b>87</b>	<b>704</b>
	Moyenne trimestrielle												Moyenne au dernier trimestre de la période			
<b>Taux de chômage BIT (%)</b>																
France métropolitaine	8,5	8,2	7,9	7,4	7,2	7,4	7,4	7,6	8,7	9,2	9,7	10,1	8,3	7,4	7,6	10,1
France (y compris Dom)	8,8	8,5	8,3	7,8	7,6	7,8	7,8	8,0	9,1	9,6	10,1	10,5	8,7	7,8	8,0	10,5

Prévision

Note de lecture : emploi et chômage ne sont pas ici estimés sur des champs strictement équivalents : population totale pour l'emploi, population des ménages (hors collectivités) pour le chômage. L'impact de cette différence de champ étant très faible (la population hors ménages représente moins de 1 % de la population active), elle est négligée ici pour l'exercice de prévision du chômage.  
Source : calculs Insee

# Salaires

En 2009, les salaires nominaux du secteur marchand non agricole ralentiraient nettement, du fait de la baisse de l'inflation et de la hausse du chômage. Le salaire mensuel de base (SMB) augmenterait de 2,0 %, après +3,0 % en 2008. Le salaire moyen par tête (SMPT) s'inscrirait en baisse (-0,4 % après +2,7 % en 2008), notamment en raison de la baisse des primes et des heures supplémentaires. En termes réels, les salaires suivraient des profils divergents : du fait du fort recul de l'inflation en 2009, le SMB accélérerait sensiblement (+2,0 % après +0,2 % en 2008), alors que le SMPT baisserait (-0,3 % après une quasi-stagnation en 2008 (-0,1 %)).

Dans les administrations publiques, le salaire moyen par tête ralentirait notablement (+1,4 % en 2009 contre +3,1 % en 2008). A contrario, le SMPT réel accélérerait fortement (+1,5 % après +0,3 % en 2008).

## Le salaire de base ralentirait en 2009...

En 2009, le salaire mensuel de base (SMB) nominal serait moins dynamique qu'en 2008 (+2,0 % après +3,0 %, cf. tableau et graphique). D'une part, la poursuite de la dégradation du marché du travail pèserait sur les salaires (cf. fiches « Emploi » et « Chômage »). D'autre part, les hausses seraient

moins fortes en raison du ralentissement des prix observé depuis mi-2008 (cf. fiche « Prix à la consommation »).

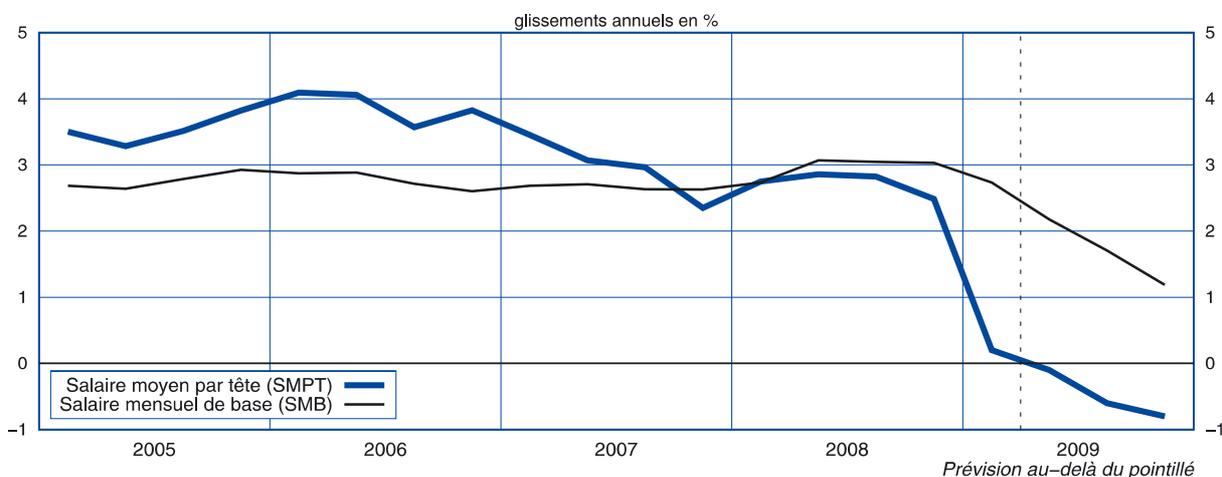
En particulier, la faible hausse des prix constatée sur un an limiterait la revalorisation du Smic prévue au 1<sup>er</sup> juillet. En effet, cette revalorisation prend notamment en compte l'évolution des prix de mai à mai. Au total et en l'absence de coup de pouce, le Smic n'augmenterait en glissement annuel que d'environ 1 % à 1<sup>1/4</sup> % au 1<sup>er</sup> juillet 2009, contre 3,2 % au 1<sup>er</sup> juillet 2008<sup>(1)</sup>.

## ... et le salaire moyen par tête baisserait

En 2009, le salaire moyen par tête (SMPT) baisserait de 0,4 % après une hausse de 2,7 % en 2008. Outre les effets négatifs de la hausse du chômage et de la baisse des prix qui freineraient le SMPT comme le SMB, les heures supplémentaires diminueraient, les primes de résultats versées au premier trimestre dans le tertiaire seraient en forte baisse et les sociétés financières auraient versé à leurs cadres des primes bien moins importantes début 2009 que les années passées, en raison de la crise qui les touche.

(1) Cette hausse en glissement annuel correspondant à deux hausses ponctuelles, l'une en mai, l'autre en juillet.

## Évolution du salaire moyen par tête\*, du salaire mensuel de base et du PIB



\*Champ : secteur marchand non agricole  
Sources : Dares, Insee

## Le salaire réel moyen par tête baisserait de nouveau en 2009

En termes réels, le salaire de base accélérerait très fortement, passant de +0,2 % en 2008 à +2,0 % en 2009. En effet, le ralentissement des prix, à l'œuvre depuis la mi-2008 se poursuivrait sur le premier semestre 2009. Or, bien que les fluctuations de l'inflation se transmettent généralement aux salaires nominaux, cette transmission n'est que partielle et retardée. Ainsi en 2008 le SMB a accéléré du fait de la hausse de l'inflation, mais pas autant que les prix ; le SMB réel a par conséquent peu progressé. À l'inverse en 2009 le ralentissement du SMB serait moins marqué que celui de l'inflation, et le SMB réel croîtrait à nouveau plus nettement. En revanche, ce repli de l'inflation ne suffirait pas à compenser la forte baisse du SMPT. En termes réels, le SMPT se replierait donc de 0,3 %, après -0,1 % en 2008.

## Les salaires ralentiraient dans les administrations publiques

Parallèlement à l'augmentation du Smic, l'indice minimum de la Fonction publique devrait augmenter de 2 points au 1<sup>er</sup> juillet 2009. De plus, le point d'indice de la Fonction publique devrait être revalorisé de +0,5 % en juillet, puis de +0,3 % en octobre. Enfin, le dispositif de prime de Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) devrait être reconduit fin 2009.

Au total en 2009, le SMPT des administrations publiques croîtrait moins vite qu'en 2008 (+1,4 % après +3,1 %) ; mais en termes réels, le reflux de l'inflation lui permettrait d'accélérer (+1,5 % après +0,3 % en 2008). ■

### Évolution des salaires publics et privés

évolutions en %

Données CVS	Taux de croissance trimestriels								Moyennes annuelles		
	2008				2009				2007	2008	2009
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Salaire mensuel de base (SMB)	0,8	1,0	0,6	0,6	0,5	0,4	0,2	0,2	2,7	3,0	2,0
Salaire moyen par tête (SMPT)											
- dans le secteur marchand non agricole (SMNA)	1,1	0,5	0,5	0,7	-1,2	0,2	0,1	0,1	3,0	2,7	-0,4
- dans les administrations publiques (APU)	-	-	-	-	-	-	-	-	2,5	3,1	1,4
Indice des prix à la consommation (IPC)	0,9	0,8	0,4	-0,3	-0,2	-0,1	0,1	0,4	1,5	2,8	0,0
SMB réel	-0,1	0,2	0,2	1,0	0,7	0,5	0,1	-0,2	1,2	0,2	2,0
SMPT réel (SMNA)	0,2	-0,2	0,1	0,7	-1,0	0,3	0,0	-0,2	1,5	-0,1	-0,3
SMPT réel (APU)	-	-	-	-	-	-	-	-	1,1	0,3	1,5

■ Préviation

Sources : Dares, Insee

### Le SMB et SMPT, les deux indicateurs de salaires utilisés dans la Note de conjoncture

#### Le salaire mensuel de base (SMB) : la rémunération du travail, à structure constante

L'évolution du salaire mensuel de base (SMB) reflète la variation moyenne des salaires, à structure de qualification constante. Cet indice est estimé à partir de l'enquête trimestrielle Acemo de la Dares (enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre). Cette enquête concerne chaque trimestre 20 000 à 30 000 établissements ou entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel non agricole. Le SMB est relevé pour 16 catégories professionnelles. Chaque établissement ou entreprise déclare le salaire de base d'un poste de travail considéré comme représentatif d'une catégorie professionnelle. Ce poste de travail est suivi au fil des enquêtes. Le SMB exclut les primes et les gratifications de toute nature, ainsi que la rémunération des heures supplémentaires.

#### Le salaire moyen par tête (SMPT) : le revenu versé par l'ensemble des entreprises

L'évolution du salaire moyen par tête (SMPT), tel qu'il est calculé par les Comptes nationaux, reflète celle des salaires versés par l'ensemble des entreprises. Cet indicateur résulte de la comparaison des évolutions de la masse salariale totale et du nombre de salariés, qui sont toutes deux mesurées à partir de sources exhaustives (données fiscales auprès des entreprises). Par rapport au SMB, il prend notamment en compte les très petites entreprises, et intègre les effets de structure (évolution des qualifications, de la part du temps partiel), conjoncturels (niveau des heures supplémentaires) et saisonniers (primes). ■